

Franc... Parler

- VICTORIANVILLE** — Le gala annuel des personnalités du club de presse Louis-Francoeur se déroulera ce soir à la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Victoriaville. Environ 200 personnes ont été conviées par les journalistes, qui ne pouvaient pas inviter tout le monde pour diverses raisons. Cependant, la population pourra connaître le choix pour les dix prix, en synthétisant le poste radiophonique local entre 21 et 22 heures. Ce 4e gala sera sous la présidence conjointe de Mme Marie Roux-Lambert et M. Hermann Fournier, respectivement personnalité féminine et masculine pour 1968.
- Les Tigres de Victoriaville passent la fin de semaine à l'étranger. Ils étaient à Alma hier soir et visiteront Chicoutimi dimanche après-midi. La première expérience de passer la fin de semaine sur place a été fructueuse de sorte que les Tigres tenteront la même aventure cette semaine.
- Le bruit court que Guy Brassard, le pilote des Saguenéens de Chicoutimi, n'est plus heureux avec ses joueurs et songerait à démissionner. On espère le contraire car Guy Brassard est un chic type qui devrait être un peu plus appuyé par son équipe.
- La direction des Tigres note que quelques joueurs des Olympiques Junior "B" de Georges Boucher seront des candidats pour les Tigres dans quelques années s'ils continuent à évoluer avec brio comme ils le font présentement.
- Le président des entreprises Gérard Ouellet Inc., recevait hier les employés de cette compagnie à un souper et à une danse à l'Académie de danse provinciale.
- Un mur de l'usine de bateaux Sunray s'est écroulé sous la force d'une rafale de vent, jeudi soir, causant quelques milliers de dollars de dommage. L'usine, située dans le parc industriel, était actuellement en construction.
- Un arbre, sans doute "mûr" au dire d'un informateur, a plié mais s'est rompu, contrairement au réseau de la fable, hier, pour s'étaler dans la rue Perreault, bloquant ainsi momentanément la circulation. Heureusement, personne n'a été blessé lors de sa chute.

Comité de liaison dans la région

Etude entreprise sur la participation des laïcs à la vie de l'Eglise

VICTORIANVILLE (R.L.) — La commission Dumont est une commission créée par le secteur français de l'épiscopat canadien avec mandat d'étudier la question de la participation des laïcs à la vie de l'Eglise.

Composé de onze membres et présidé par Fernand Dumont, directeur de l'Institut supérieur des sciences humaines de l'université Laval, cette commission a décidé d'entreprendre, à partir de janvier, une large consultation populaire qui se réalisera principalement à l'occasion d'audiences qui seront tenues dans tous les diocèses français du pays, soit une trentaine.

Tout groupe ou personne qui désire entrer en relation avec la commission Dumont, que ce soit

pour obtenir plus d'informations ou pour faire connaître son intention de se présenter devant la commission, peut le faire en s'adressant au "comité de liaison" mis sur pied pour la zone de Victoriaville en vue de faciliter le plus possible la participation d'individus, groupes ou associations à la consultation mise en marche par la commission.

Pour la région de Victoriaville, voici quelques membres de ce comité de liaison: M. Lévis Lupien, M. et Mme Pierre Giroux et M. et Mme Jean-Baptiste Charland et Mme Lionel Gauvin.

La commission Dumont siège dans le diocèse de Nicolet le 28 février.

Réunion des femmes de carrière et don des femmes chrétiennes

VICTORIANVILLE (R.L.) — La prochaine réunion mensuelle de l'Association des femmes de carrière aura lieu le 21 décembre à la salle de la bibliothèque du Collège de Victoriaville, de 19 heures à 21 heures.

Il s'agira d'une rencontre "Mère-fille, tante-niece".

A cette occasion, les femmes de carrière auront l'honneur d'accueillir Mme Edouard Côté, qui parlera de l'UNICEF.

Egalement, au programme, six jeunes de 9 à 14 ans parleront de leur récent voyage en Normandie. Ces jeunes ont effectué ce voyage au cours de l'été dernier dans le cadre des échanges franco-québécois.

Femmes chrétiennes

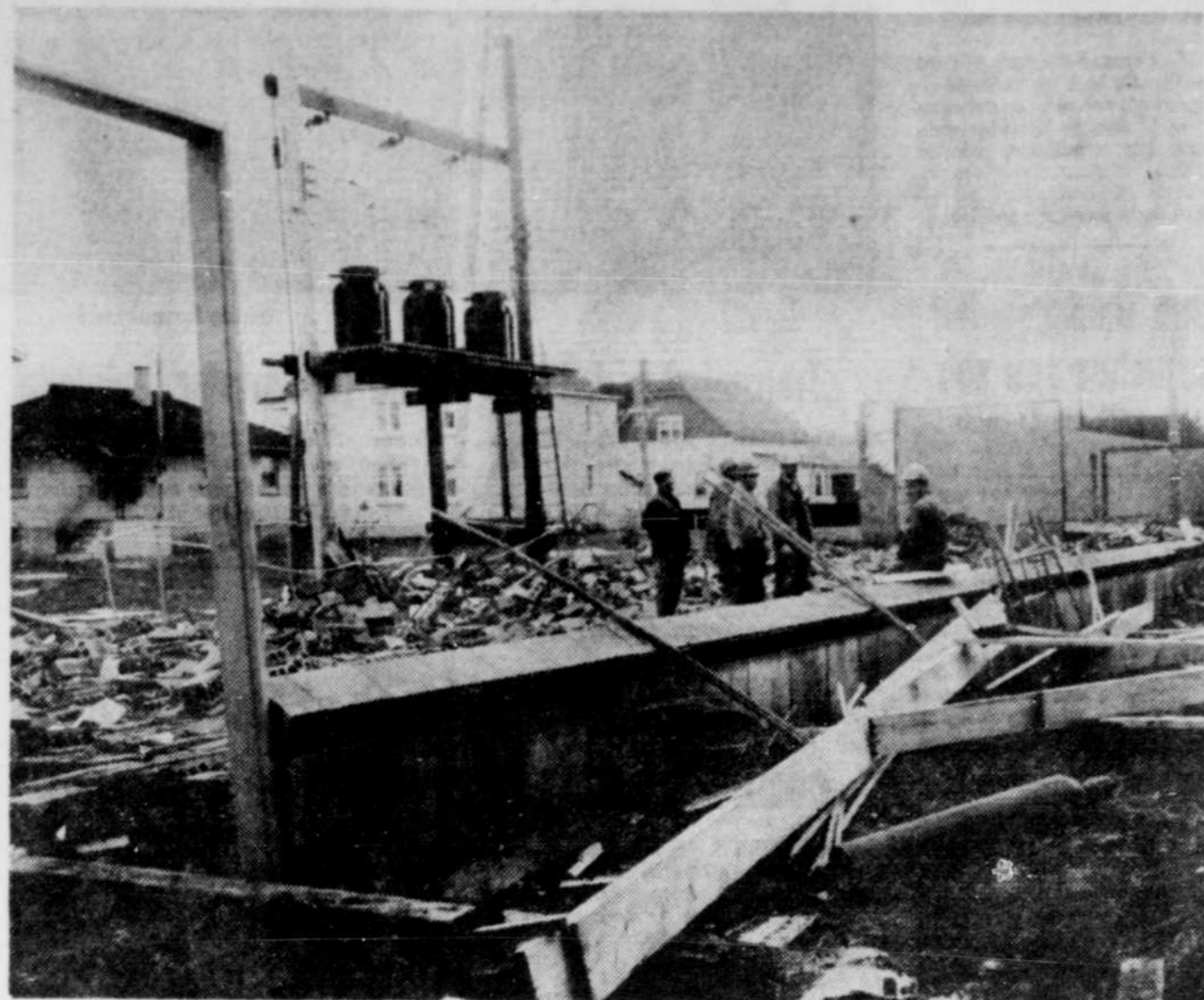
Le mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse Ste-Victoire vient de remettre la jolie somme de \$1,695 aux dirigeants du Centre Ste-Marie de Nicolet. Cette somme est le fruit de la collecte annuelle faite dans les familles de la paroisse à l'aide des petites banques pour les vocations sacerdotales. Le Centre Ste-Marie est une institution diocésaine dont le but est de favoriser les vocations sacerdotales. La responsable pour la paroisse Ste-Victoire est Mme Raoul Lemieux. Celle-ci est secondée par une quarantaine de femmes de la paroisse.

Plus d'un million de dollars à la Caisse d'entraide

VICTORIANVILLE (R.L.) — La Caisse d'entraide économique des Bois-Francis a atteint hier le cap du million de dollars comme capital souscrit. Le montant de \$1 million a été atteint avec la participation de M. Benoit Bélanger.

Larochelle d'Arthabaska, a moins de deux ans d'existence. La caisse compte présentement 500 membres.

Le bilan du 30 novembre dernier démontre qu'un montant de \$407,000 a été prêté. Les bénéfices nets à ce jour se chiffrent à \$11,042. La Caisse d'entraide économique des Bois-Francis espère atteindre le cap du \$2 millions à la fin de décembre 1970.



(Photo LeRo)

Le vent cause des dommages

LES VENTS VIOLENTS qui ont soufflé sur les Bois-Francis, dans la nuit de mercredi à jeudi, ont causé des dommages importants à la compagnie Lockport Warwick Felts. Cette industrie procède actuellement à d'importants tra-

voux d'agrandissement et un mur de 30 pieds de haut par 90 de longueur a été jeté par terre. Les dommages seraient de l'ordre de \$6,000 environ.

Après avoir reçu une subvention gouvernementale

La Régionale empruntera la somme de \$994,000

VICTORIANVILLE (B.A.) — La commission scolaire régionale a reçu un octroi statutaire du ministère de l'Éducation, représentant environ 70 p.c. des états financiers de l'année 1969-70. C'est ce qu'on rapportait à la

réunion de la commission scolaire Régionale dernièrement. Sur le montant reçu, \$975,600 serviront à payer les frais d'administration et le personnel enseignant, tandis que \$28,575 paieront le coût du transport

scolaire. Le réajustement de la subvention à l'enfance inadapte se chiffre à \$6,700.

La commission scolaire a également renouvelé l'autorisation d'un emprunt de deux millions de dollars pour supporter les frais d'administration, à cause de subventions encore non reçues. Cependant la CSR empruntera effectivement \$994,000 du bureau chef de la banque. Elle a l'autorisation d'emprunter davantage mais ne le fera pas nécessairement. Elle a aussi reçu l'autorisation de payer les honoraires professionnels. Ceux des ingénieurs se chiffrent à \$19,231,85 mais les architectes n'ont pas encore produit de comptes.

Aucun problème majeur ne retient l'attention du côté pédagogique. La seule anicroche est due au mutisme du ministère de l'éducation concernant la demande qui avait été faite en avril par la commission scolaire pour continuer d'administrer l'école des Métiers. On s'attend à une réponse affirmative, mais tant qu'elle ne viendra pas, on ne peut acheter le matériel nécessaire.

Les paiements de la rétroactivité du personnel enseignant pour l'année 1968-69 vont bon train. La première partie a été payée vendredi dernier, tandis que la seconde était postée jeudi. A partir du 18 décembre, le personnel enseignant sera payé selon la nouvelle échelle de salaire.

La signature officielle de la nouvelle entente se fera probablement le 15 décembre. Des représentants de chaque commission scolaire locale, régionale et des syndicats ratifieront tour à tour l'entente. On sait cependant que les commissions scolaires et le personnel enseignant ont un certain choix concernant les différentes normes. Trois représentants des syndicats et les commissaires s'occuperont du problème de la classification des professeurs, ainsi qu'un comité de perfectionnement professionnel et un comité de recyclage de méthodes nouvelles pour toute la régionale.

Concernant les généralités, la seule chose à signaler concerne le remaniement léger effectué au sein du personnel.

Camp tenu à St-Valère

Le Christ contestait le monde de son temps

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le Christ, la contestation et les jeunes. Voilà trois mots qu'on retrouve ensemble avec surprise.

C'est dans cette union qu'ont réalisé un groupe de 72 garçons et filles de la région des Bois-Francis au cours de la dernière fin de semaine à St-Valère. Cette fin de semaine était sous la direction des abbés René Nolin, Claude Baron et Mlle Céline Arsenault.

Au cours d'échanges en équipes, les jeunes ont fait la découverte du Christ contestataire. Le Christ a contesté le monde de son temps. Il a contesté les juifs qui attendaient un messie riche et fort qui dominerait le

Collision entre deux voitures

ARTHABASKA (B.A.) — Un accident de la circulation, impliquant deux voitures, s'est produit hier midi sur la rue Laurier à Arthabaska. On ne déplore cependant aucun blessé.

M. Normand Pélipin, 43 ans, d'Arthabaska, était au volant d'une Buick '64 qui subit pour \$200 de dégâts matériels. L'autre voiture impliquée dans la collision était conduite par Mlle Normande Côté, 30 ans, également d'Arthabaska, sur la route 34. La Chevrolet '68 dans laquelle elle prenait place a subi approximativement \$600 de dommages.

L'accident s'est produit lorsque la Chevrolet de Mlle Côté a donné contre la Buick de M. Pélipin, qui s'apprêtait à quitter le bord de la rue, où sa voiture était stationnée. Le policier Martial Couture, de la police municipale d'Arthabaska, s'est rendu sur les lieux de la collision.



(Photo LeRo)

Décoration à l'abbé Ferland

L'ABBÉ JACQUES FERLAND a été décoré de la croix des aumôniers très méritants. C'est la commissaire, Sœur Yolande Hébert, qui a présenté la décoration à l'abbé Ferland lors d'une récente rencontre

du comité directeur diocésain des guides. L'abbé Ferland est le fils du docteur J.M.A. Ferland de Victoriaville. Il a été aumônier diocésain des guides pendant 13 ans.

Emission radiophonique de la Régionale

Une préparation des jeunes à des conditions de vie ouvrière

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le cours professionnel secondaire court a surtout pour but de préparer les jeunes, soit à exercer un métier proprement dit, soit à s'adapter à des conditions de vie ouvrière comme manoeuvre.

Pour réaliser ces objectifs, l'organisation de l'enseignement du cours professionnel secondaire court comprend une formation générale de niveau secondaire et une formation professionnelle.

La formation générale est assurée par une programmation académique assouplie qui vise en plus du développement de la personnalité, une récupération pédagogique tout en poursuivant l'apprentissage des matières obligatoires du cours secondaires.

La formation fournit aux élèves l'occasion de développer des habitudes qui faciliteront leur intégration au marché du travail. De plus, le cours professionnel secondaire court offre, la possibilité aux élèves qui manifestent les aptitudes de poursui-

vre leur formation au cours régulier des métiers et au cours commercial pour les filles, à condition que ces étudiants manifestent les aptitudes, les capacités et la motivation requises à l'apprentissage de ces cours.

Ecole du meuble

A l'émission d'information de la régionale des Bois-Francis de jeudi, on parlait de l'école du meuble et du bois ouvré de Victoriaville.

Cette institution est unique dans la province et a pour but de préparer des spécialistes pour le meuble, le bois ouvré et le rembourrage. Au niveau secondaire, ce cours forme des opérateurs spécialisés après deux ans de formation générale et professionnelle.

Comme pré-requis à ce cours, on demande à l'étudiant d'avoir terminé un secondaire 111.

Pour avoir une attestation de fin d'étude, l'étudiant doit donc avoir suivi des matières académiques dans une proportion de 40 pour cent et des matières professionnelles spécialisées.

Deux organismes très actifs à Saint-Samuel

SAINT-SAMUEL (R.L.) — Le mouvement des femmes chrétiennes et le mouvement des chrétiens d'aujourd'hui ne manquent pas de vie à Saint-Samuel. Ces deux mouvements, dont les dirigeants sont M. et Mme Gérard Rousseau, viennent de tenir une réunion conjointe lors de laquelle une cinquantaine de personnes ont pu réfléchir sur le thème "la famille d'aujourd'hui".

M. et Mme Jean-Marie Massé ont d'abord présenté un exposé sur la vie de famille. Il y a 49 ans, Mlle Gabrielle Bergeron a ensuite décrit les changements survenus dans la famille d'aujourd'hui.

M. Gabriel Bergeron a mentionné ce qu'on pouvait attendre de la famille d'aujourd'hui, à savoir: l'amour des parents et des enfants, l'éducation sexuelle en bas âge, le dialogue des parents et des enfants. Après ces exposés, des discussions d'équipe ont touché les quatre sujets suivants: la famille n'est plus ce qu'elle était; les gens sont-ils conscients de ces changements? Les acceptent-ils? Ces changements sont-ils dus à quoi? Devant cette boucaillette de la vie moderne, quelle sorte de famille faudrait-il bâtir pour répondre aux besoins des parents et des enfants?

Activités diverses dans la région de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — LA CHAMBRE DE COMMERCE prend des dispositions pour qu'ait lieu prochainement une rencontre entre la direction de Weyerhaeuser Québec, Ltée et ses employés, en greve depuis le 6 août dernier. Les deux parties en cause ont accepté, par lettre recommandée, l'idée qui leur avait été faite, à cette fin, également par lettre recommandée par la Chambre de Commerce.

être offert par le milieu où ils sont appelés à vivre.

Femmes chrétiennes

L'Association des Femmes Chrétiennes a passé une soirée avec les pensionnaires du Foyer St-Eusèbe. Jeux de société, chants, musique, remise de cadeaux étaient au programme. Des personnes âgées de l'institution se sont même jointes aux visiteurs pour une danse carree, initiative qui a donné beaucoup de plaisir à tous.

Cercle social

Au cercle social et culturel, le comité de bienvenue est de nouveau à l'oeuvre. Les bonnes volontés qui oeuvrent dans ce comité font une visite d'amitié à toutes les familles nouvellement établies à Princeville. A l'occasion de ces rencontres, les nouveaux venus sont mis au courant de tout ce qui peut leur

Vestiaire St-Eusèbe

Le Vestiaire St-Eusèbe a mis fin à ses séances de travail et de distribution pour 1969. Les activités reprendront de nouveau en janvier. La direction de l'organisme souligne que le souper canadien a donné près de \$500 net. Des remerciements ont été exprimés aux âmes généreuses.

Le conseil d'action catholique est intéressé au sujet d'information sur la vie conjugale

VICTORIANVILLE (R.L.) — Le conseil diocésain d'action catholique qui s'est réuni cette semaine à Victoriaville s'intéresse de très près au travail entrepris dernièrement par les mouvements familiaux en vue de la formation d'un bureau diocésain de consultation et d'information sur la vie conjugale et la vie familiale. Le conseil met même cette préoccupation en tête de ses priorités pour les prochains mois. Un autre point sur lequel le conseil insiste, c'est le travail entrepris par la commission Dumont sur la place et le rôle du laïc dans l'Eglise.

Dans notre diocèse, il y a trois régions régionales chargées de sensibiliser la population sur ce travail et d'organiser une rencontre de consultation. Cette rencontre aura lieu en février et les membres de la commission Dumont seront alors dans notre diocèse.

Le troisième point prioritaire pour le CDAC et les dirigeants diocésains de tous les mouvements d'apostolat et d'action catholique. On peut dire que le CDAC a du pain sur la planche pour les prochains mois. Le président du CDAC est M. Marcel Talbot de Victoriaville.

Le journaliste Fernand Gagnon publiera prochainement un livre sur Trois-Rivières

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — Un journaliste du Nouvelliste, M. Fernand Gagnon, publiera d'ici quelques mois, un livre, qui dans son optique, deviendra un instrument de promotion pour la ville de Trois-Rivières.

M. Gagnon veut raconter de façon intéressante, même avec humour, mais dans un but instructif, l'histoire trifluvienne depuis son incorporation, en 1856 jusqu'à nos jours.

L'administration de la ville de Trois-Rivières s'est fortement intéressée au projet et elle a décidé d'appuyer l'auteur en lui allouant un montant de \$500 destiné à faciliter son travail de recherches et couvrir des frais de déplacement.

Cette somme constitue le cachet d'auteur et la ville défraie en entier l'édition du livre qui coûtera environ \$3.600. Par le fait même, la cité aura à sa disposition 3.000 volumes que l'on pourra distribuer aux visiteurs à titre de souvenir ou de publicité.

L'idée de ce journaliste d'expérience est de reconstituer par un rappel des régimes présidés par nos différents maires, le climat, l'ambiance, les conditions de la vie trifluvienne et municipale de chaque époque. M. Gagnon veut tracer le portrait de figures politiques ou non politiques qui ont dominé la scène municipale.

L'avant-dernier chapitre sera consacré à un exposé vivant du Trois-Rivières actuel avec ses réalisations, son climat culturel, social et politique tandis que le dernier chapitre sera une projection et démontrera que Trois-Rivières est et doit demeurer la capitale ou la métropole du cœur du Québec, la première ville du Trois-Rivières métropolitain.

M. Fernand Gagnon dédicera son livre à tous les vaillants citoyens qui ont servi courageusement la ville de Trois-Rivières, trois fois centenaire, comme maires, comme conseillers et comme administrateurs au niveau de la fonction municipale.

Une dame se fait arracher son sac

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Deux jeunes mécréants ont, vers 9 heures et 5, hier soir, arraché à une dame son sac à main alors qu'elle déambulait devant le manège militaire. Mme Maurice Gauthier, 2420 rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac, n'a pas été molestée par les deux voyous. Son réticule contenait la somme de \$45.

Mme Gauthier a dit que les deux voleurs étaient des adolescents âgés de 15 ou de 16 ans et qu'ils ont pris la fuite à toutes jambes après leur méfait. Les policiers J. P. Lefebvre et J. G. Perreault du poste numéro deux ont fait les constatations.

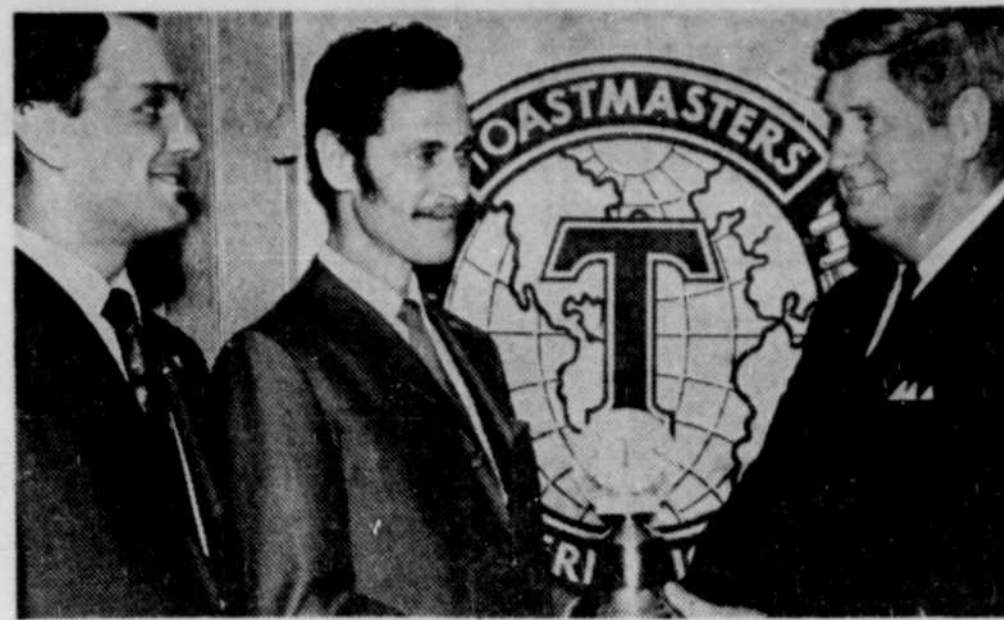
Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.

Optométriste-Opticien

1008, St-Maurice

Tél.: 376-2101

Trois-Rivières, Qué.



(Photo Roland Lemire)

Transmission des pouvoirs au Toastmaster Laviolette

M. JEAN POIRIER A ÉTÉ élu président du club Toastmaster Laviolette et la transmission des pouvoirs a eu lieu à l'occasion de la dernière réunion de cet organisme. On reconnaît sur cette photo, de

gauche à droite, M. Roger Moreau, président sortant, M. Henri-Paul Marcoux, lieutenant gouverneur de la division est des clubs Toastmaster et M. Jean Poirier, président.

En rapport avec le vol au Club de courses

Les accusés Laplante et Bouchard connaîtront leur sentence le 7 janvier

TROIS-RIVIERES (C.H.) — Jean-Claude Laplante et Pierre Bouchard sont-ils les auteurs du vol de \$39.000 perpétré au club de Courses, un soir brumeux de printemps.

La Couronne a tenté d'amener le président du tribunal, le juge Léon Girard dans l'affirmative, mais Me Chartier s'est fait le vaillant défenseur des accusés en présentant le dernier élément de sa preuve, hier matin.

Me Chartier, spécialiste dans les causes de saisies de navires et criminaliste réputé, a prétendu que jamais il avait été prouvé, par la Couronne, que l'argent en possession de Laplante provenait du vol perpétré à la

piste de courses Laviolette. "Les sommes, de souligner le procureur de la défense qui a décidé de ne pas faire entendre de témoins, pouvaient provenir des jours subséquents, car environ 85 pour cent des sommes pariées reviennent dans le public.

Un simple élément

Passant au co-accusé, Pierre Bouchard, Me Chartier a opiné qu'on rattache à cet individu un simple élément d'arrache-clous. "Jamais de dire le procureur des accusés, Pierre Bouchard n'a été relié au vol. L'arrache-clous provient du magasin Pascal, mais il n'est pas prouvé qu'il s'agit de l'établissement commercial du Centre d'Achats

de Trois-Rivières Ouest, car il peut aussi bien s'agir d'une succursale de Montréal. De plus, Pascal garde en réserve une douzaine d'arrache-clous du genre".

Me Chartier a terminé sa défense en argumentant que la preuve était circonstancielle et confuse car l'argent pouvait provenir de n'importe quel soir précédent. Dans son optique, la plainte devrait être rejetée.

Devant ces faits, le juge Léon Girard a pris la cause en délibéré et rendra son jugement le 7 janvier prochain. D'ici là, Jean-Claude Laplante pourra demeurer en liberté provisoire sous le même cautionnement.

Faits et méfaits

● Jean-Louis Toutant accusé du vol de 200 cordes de bois d'une valeur de \$2.400 sur l'île Girard, près de Bécancour, subira son procès péremptoirement le 29 décembre à 10h. La cause traîne devant les tribunaux depuis près de deux ans et hier matin, la Couronne était prête à procéder et tous les témoins avaient répondu à l'appel. Mais Me Blais, de Drummondville, a fait savoir au tribunal qu'il désirait se retirer du dossier à cause du manque de collaboration de l'accusé. Son substitut, Me Gilles Bergeron, a demandé que la date du procès soit remise du fait qu'il n'était pas très renseigné sur le dossier. Le juge Rosaire Lajoie a acquiescé à la demande du nouveau procureur de la défense.

● René Richard, du Cap-de-la-Madeleine, a avoué s'être illégalement introduit à l'intérieur du Cap Bowling pour y dérober \$173 en argent et pour \$300 en marchandises. Après que Me Pierre Houde, procureur de la Couronne, eut fait valoir au président du tribunal que l'accusé possédait des antécédents judiciaires, le juge Léon Girard a décidé de prononcer la sentence le 20 décembre.

M. Jean-Jacques Dusseault nommé sur le comité du regroupement municipal

TROIS-RIVIERES - OUEST mis au début de l'année prochaine par le ministère des Affaires municipales du Québec. On sait qu'actuellement, des études sont faites à ce niveau pour déterminer si oui ou non la fusion des villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest est souhaitable.

— Précisons d'abord que les membres de la Chambre de Commerce ont opté pour la formation d'un comité spécial dit "regroupement municipal", fait à la dernière assemblée. M. en vue du rapport qui sera sou-

J. J. Dusseault!

CINÉMA TELÉ-4-BOUL

Matinée 1 hre Soirée
une représentation à 7.15 hres

14 ANS

UN COIN DE CIEL BLEU

LA REINE DU COLORADO EN COULEURS

DEBBIE REYNOLDS HARVE PRESNELL

SIDNEY POITIER SHELLEY WINTERS ELIZABETH HARTMAN

PHOTO RAPIDE

Une finition PROFESSIONNELLE de FILMS EN COULEURS 12 POSES

\$3.25 seulement

Apportez vos films à notre studio SERVICE RAPIDE COULEURS

STUDIO ST-CYR

NOIR ET BLANC 12 POSES 99c

Place de l'Hôtel de Ville 1295, Hart Trois-Rivières

DU NOUVEAU CHEZ ESSO

Voir page sportive

AVIS ÉPICIER — RESTAURATEURS INSTITUTIONS

EM. Griffin Inc. est un des plus grand distributeur de la région, à cause de son grand choix et de sa grande variété.

Avant Noël, faites provision: Chocolats en boîte, à la livre, 1-2-3-5 lb — Bonbons des Fêtes — Toffee — Biscuits dans des contenants de fantaisie — Aussi cigares de Noël.

EM. Griffin Inc. NEGOCIANT EN GROS

TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE

Emmanuel Griffin PRÉSIDENT

1215, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIERES, QUE.

Tél.: 375-9613

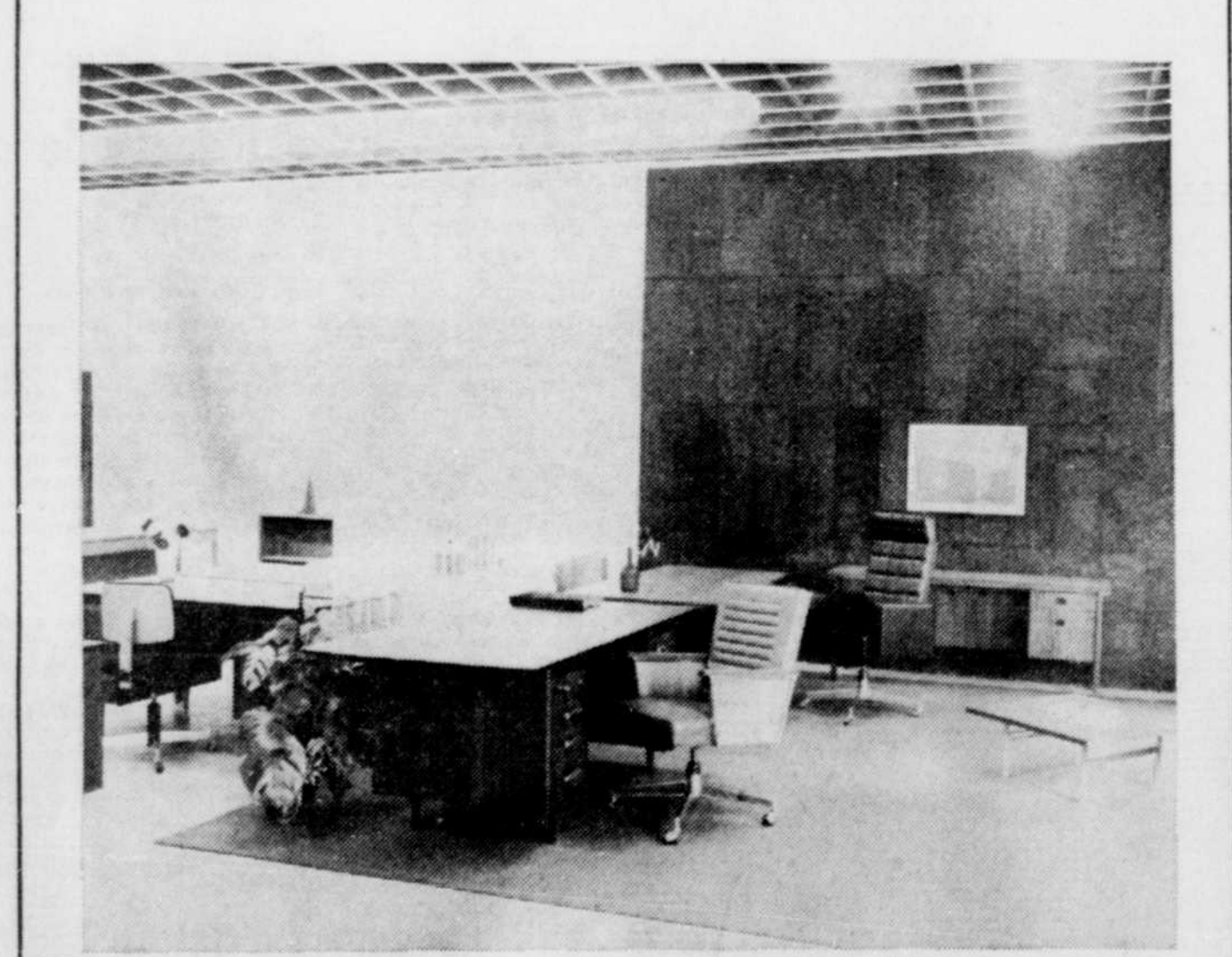
QUALITÉ CONTRÔLÉE

Personnel expérimenté. Atelier de nettoyage des plus moderne et rapide. Le meilleur ami de vos vêtements.

NETTOYEUR Betty Brite

Stationnement amélioré. ATELIER SUCCURSALE 462, ST-GEORGES 645-A, WILLIAMS

L'année 1969 s'achève... Il est temps de rafraîchir votre bureau



Voyez nos salles de montre et arrêtez votre choix sur chaises, pupitres, classeurs qui sembleront le mieux adaptés à vos besoins - Nous vous aiderons à faire un agencement attrayant et moderne.

AUSSI

MACHINES A ÉCRIRE - CALCULATRICES

MACHINES A POLYCOPIER - ETC. - ETC.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF: OLIVETTI-UNDERWOOD

JEAN BANVILLE INC.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU VENTE, RÉPARATION ET LOCATION

1530, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIERES, TÉLÉPHONE 375-4771

Remerciements adressés à tous les clients qui nous ont manifesté leur confiance.

À tous nos clients permanents et de passage, nous offrons nos remerciements et nos vœux de

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE

Bel Air Motel

A. Grandmaison

Assurance Générale Automobile - Responsabilité Feu - Vol.

200, 9e Rue Ste-Marthe Cap-de-la-Madeleine Tél.: 374-3082

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrines \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR PARTY'S DE CLASSES FERMÉ LE JOUR DE NOËL AINSI QU'AU JOUR DE L'AN.

Ti Coq Bar-B-Q

1024, Champflour Trois-Rivières Tél. 378-5404

79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél. 376-4424



(photo Gill)

Une exposition bien réussie à l'AFEAS

L'AFEAS DE ST-JOSEPH-TRACY a tenu au sous-sol de l'église St-Joseph, une exposition artisanale d'articles divers qui avaient été confectionnés par ses membres. Plusieurs articles étaient en vente comme suggestions de

cadeaux de Noël. De gauche à droite, Mme Alain Venne, Mme Gérard Létourneau, vice-président de l'AFEAS et Mme Louis Bérubé.

Dans la ville de Tracy

Un total de 3,396 électeurs sur les listes électorales

TRACY (L.B.) — Le greffier de la ville de Tracy, M. Laval Tardif, a déposé les listes électorales en vue de l'élection municipale qui aura lieu le 31 janvier. Les chiffres montrent que 3,396 propriétaires et locataires auront le droit de vote cette année comparativement à 3,330 l'an dernier.

Dans le quartier Saint-Laurent, qui comprend la paroisse de l'Enfant-Jésus, il y a un électeur de moins que l'an dernier, 1911 contribuables sont inscrits cette année, alors qu'aux élections de janvier dernier, il y en avait 1012.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste, situé dans la paroisse Marie-

Auxiliatrice, compte huit électeurs de moins. Le nombre s'établit à 921 alors qu'il était de 929 aux dernières élections municipales. C'est le plus petit quartier de la ville.

Dans le quartier Richelieu, le nombre d'électeurs s'élève à 1,463, marquant une augmentation de 74 sur l'an dernier. Le quartier Richelieu est compris dans la paroisse Saint-Jean-Bos-

co.

Les quartiers Saint-Laurent et St-Jean-Baptiste comptent quatre bureaux de scrutin chacun, et le quartier Richelieu, six, pour un total de 14.

Souignons que les électeurs des trois quartiers seront appelés à voter pour élire le maire si ce siège est contesté. M. Arthur Pontbriand vient en nomination en janvier 1970. Il avait été élu en mars 1968 pour compléter le mandat de M. Laurier R. Ménard, démissionnaire. Aucune candidature n'a encore été annoncée à la mairie.

Par ailleurs, les deux conseillers qui représentent le quartier Richelieu, MM. Roland Séguin et Germain Laprade, terminent leur mandat cette année. Il est rumored que leurs sièges seront contestés, quoique aucun candidat n'ait encore annoncé son in-

ten tion de briguer les suffrages. MM. Séguin et Laprade terminent leur premier mandat et tout laisse croire qu'ils demanderont un renouvellement.

Le maire et les conseillers qui seront élus le 31 janvier auront un terme de moins de deux ans, au lieu de trois comme auparavant. En effet, en vertu de la nouvelle législation électorale en ce qui concerne les cités et villes du Québec, qui entrera en vigueur en novembre 1971 le maire et tous les conseillers viendront en nomination. Il y aura élection en bloc et pour un mandat de quatre ans cette fois.

Le nombre d'électeurs d'autre part sera multiplié par deux et demi, alors que les femmes et les jeunes gens de 18 ans et plus auront, avec les hommes, le droit de vote aux élections municipales. Ainsi, en se basant sur le chiffre de la prochaine élection municipale de Tracy, avec 3,395 électeurs, on peut dire qu'en novembre 1971 les listes électorales contiendront près de 8,500 noms.

De plus, les quartiers seront redéfinis de manière à obtenir un nombre à peu près égal d'électeurs soit à 10 pour cent près.

Un des projets de M. Gagné, candidat à la mairie

Fusion des municipalités de Sainte-Anne et Saint-Pierre à la ville de Sorel

SOREL (L.B.) — M. Bernard Gagné, qui a annoncé il y a quelques jours, son intention de briguer les suffrages à la mairie lors des élections municipales de Sorel en janvier, entend mettre l'accent sur le développement industriel en préconisant la fusion des municipalités de Sainte-Anne et Saint-Pierre de Sorel à la ville de Sorel.

Il s'agit là d'un point de son programme électoral qu'il a exposé ces jours

derniers devant un groupe de supporteurs réunis au Château des Gouverneurs.

Ce programme électoral peut se résumer à trois points fondamentaux, sur lesquels M. Gagné compte asséoir son action.

Le premier point ressort d'une sorte d'acte de foi, convaincu et dynamique, dans la vocation industrielle de Sorel. "Seule l'industrie, dit-il, qui se trouve plus confortable chez nous qu'ailleurs, est en mesure

de nous enrichir et de nous élargir les horizons du progrès". Il a expliqué son point de vue, en soulignant que le développement industriel de la ville de Sorel peut s'effectuer à la faveur des "sites idéaux" de Sainte-Anne et Saint-Pierre de Sorel. Il a rappelé qu'une étude faite en 1957 par des ingénieurs, proposait comme emplacement idéal pour l'industrie Sainte-Anne de Sorel. Il était alors question d'implantation d'industries européennes et américaines, et plus tard de l'implantation de la sidérurgie québécoise.

"Cependant, de poursuivre M. Gagné, je réalise qu'il y a deux inconvénients auxquels il faut remédier par la fusion Sorel-Sainte-Anne - Saint-Pierre,

tout en gardant certaines réserves, de sorte que ni Sorel ni les autres n'en souffrent". C'est le deuxième point du programme de M. Gagné.

Quant au troisième point, il concerne les problèmes économiques de la ville. "On se débat, dit-il, dans des problèmes de déficit inextricables qui écartent de plus en plus le contribuable. Je propose de dépenser ce qu'on a, de n'emprunter que modérément et d'éviter toujours d'alourdir les taxes".

M. Bernard Gagné se propose, à cet effet, d'informer régulièrement la population par des bilans mensuels publiés et radio-diffusés et de consulter les contribuables avant toute décision d'envergure.

Un nouveau directeur de l'Hydro-Québec nommé pour la région Richelieu

SOREL (L.B.) — Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, a annoncé la nomination de monsieur Gaston Galibois au poste de directeur de la région Richelieu. M. Galibois succède à M. Louis-G. Boivin, directeur de cette unité administrative de l'Hydro-Québec depuis juillet 1968.

M. Galibois, âgé de 42 ans, est originaire de la ville de Québec. Il a fait ses études à l'école secondaire Limoulu de cette ville, ainsi qu'à l'Université Laval où il décrochait en 1950 son baccalauréat en sciences appliquées avec mention en génie électrique.

Dès sa sortie de l'université, il entra au service de la compagnie Québec Power où il a poursuivi un stage de formation avant d'être versé, en 1951, au service du génie où il occupa au cours des années qui suivirent divers postes: ingénieur de protection, ingénieur des sous-stations

et gérants des projets techniques.

En 1962, il accéda au groupe de la haute direction de la compagnie Québec Power comme gérant des districts extérieurs. Il est alors responsable de l'administration de tout le territoire de la Québec Power, exception faite du Québec Métropolitain.

En 1966, au moment de la création des nouvelles régions administratives de l'Hydro-Québec, M. Galibois est nommé gérant de la distribution pour la région Montmorency. Il conserve ce poste jusqu'à sa nomination au siège social de l'Hydro-Québec, en février 1968, comme directeur de la distribution pour toute la province de Québec. Le 3 novembre dernier, il était promu comme directeur de la région Richelieu.

M. Galibois est marié et père d'un enfant. Il est membre de la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec et membre de l'Institute of Electrical and Electronic Engineers.

M. Marcel Houde est élu président du Richelieu

SOREL (L.B.) — M. Marcel Houde, directeur du personnel à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, a été élu mercredi soir, président du club Richelieu-Sorel, en remplacement de M. Claude Duchesneau, qui devient ex-président dans le nouveau conseil d'administration pour 1970.

Les autres officiers sont MM. Rodrigue Lemoine, vice-président, Jean-Paul Rousseau, secrétaire, Alain Dargis, trésorier

et Pierre Salvail, maître de cérémonies.

Par ailleurs, M. Jacques Leblanc est directeur du comité des conférenciers, M. Jean Frappier, directeur du comité de publicité et recrutement et M. Real Messier, directeur du comité des oeuvres.

Souignons que le nouveau conseil du club Richelieu-Sorel entrera en fonction le premier janvier.

Par la voie du Richelieu

La Régie des Eaux du Québec, qui relève du ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, vient d'émettre une ordonnance qui permettra à la corporation municipale du village de St-Guillaume d'Upton, dans le comté de Yamaska, d'honorer certains engagements financiers qu'elle a contractés pour effectuer des travaux à son système d'aqueduc.

Les réparations avaient d'abord été estimées à \$107,000 dans une première ordonnance émise par la Régie le 15 octobre.

Toutefois, des réparations additionnelles jugées urgentes et nécessaires par les ingénieurs-conseils ont porté le coût total des travaux à \$115,000.

Le ministère de la Voirie informe les automobilistes des comtés de Yamaska, Bagot et St-Hyacinthe que le nouveau pont entre St-Hugues et St-Barnabé, sur la rivière Yamaska, sera ouvert à la circulation à compter de 8 heures ce matin.

Le pont, construit au coût d'environ \$500,000 a une longueur de 646 pieds. Sa construction s'imposait puisque la circulation automobile était obligée d'emprunter un bac pour franchir la rivière à cet endroit. Il est à noter que les approches du pont sont en gravier mais on verra à les payer dès le printemps prochain.

La direction générale des écoles de la Régionale Carignan désire faire une mise au point en ce qui concerne le test SACU.

Les frais d'inscription de \$10 pour la passation du test SACU ne sont pas exigés par la régionale Carignan, mais bien par un organisme fédéral d'admission au Collège et à l'Université.

L'école des "Petits archets" donnera demain, dimanche, son premier récital à l'auditorium municipal de Sorel. C'est avec la collaboration des élèves de M. Georges Codling et de saeur Madeleine Lemieux, c.n.d., que M. Pierre Laforest, professeur à cette école, donnera ce récital, qui aura lieu à 8 heures dimanche soir. Les élèves sont âgés de 3 à 9 ans.

Cinq candidates au titre de Mlle Continentale-Richelieu

SOREL (F.D.) — Dans une conférence de presse donnée par le président Gérard Capistran, la ligue Continentale-Richelieu circuit O'Keefe, a fait connaître les candidates qui prendront part au concours Miss Continentale-Richelieu. Mlle Colette Proulx représentera Yamaska, Mlle Lise Jacques, Ste-Anne-de-Sorel, Mlle Lise Bourgeois pour St-Denis, Mlle Danielle Boisvert, Notre-Dame de Pierreville et Mlle Rejeanne Trudeau, St-Roch.

Le concours s'ouvrira dimanche le 14 décembre alors que les concurrentes seront présentées à la foule, entre la 2ème et la 3ème période de la 3e joute qui opposera les Esperviers de Sorel aux Rangers de Drummondville, de la ligue Junior "A" du Québec.

Comme dans tous les concours du genre, c'est la candidate qui aura vendu le plus grand nombre de billets qui sera couronnée Miss Continentale-Richelieu, le premier mars prochain.



(Photo Gill)

Nouvel édifice de la Caisse populaire Riviera

MAQUETTE DU NOUVEL EDIFICE DE la Caisse populaire Riviera, de Tracy, dont la construction a débuté ces derniers jours et qui pourra être complétée au cours du mois de mars. C'est une bâtisse d'un étage de 39 pieds sur 42 qui comprendra outre la salle des pas perdus,

quatre guichets, une chambre forte et un bureau pour le gérant. La construction qui a été confiée à l'entrepreneur Gaston Bibeau, coûtera \$45,000 et un montant de \$27,500 est prévu pour l'achat du terrain, de l'ameublement et de l'équipement de sécurité.



Nouveaux dirigeants au club Richelieu

LES MEMBRES DU CLUB RICHELIEU se sont choisis de nouveaux officiers pour l'année 1970. De gauche à droite MM. Pierre Salvail, maître de cérémonies, Alain Dargis, trésorier, Rodrigue Lemoine, vice-président, Marcel

Houde, nouveau président, Claude Duchesneau, président sortant, Real Messier, comité des oeuvres et Jean-Paul Rousseau, secrétaire.

Le journaliste Fernand Gagnon publiera prochainement un livre sur Trois-Rivières

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Un journaliste du Nouvelliste, M. Fernand Gagnon, publiera d'ici quelques mois, un livre, qui dans son optique, deviendra un instrument de promotion pour la ville de Trois-Rivières.

M. Gagnon veut raconter de façon intéressante, même avec humour, mais dans un but instructif, l'histoire trifluvienne depuis son incorporation, en 1856 jusqu'à nos jours.

L'administration de la ville de Trois-Rivières s'est fortement intéressée au projet et elle a décidé d'épauler l'auteur en lui allouant un montant de \$500 destiné à faciliter son travail de recherches et couvrir des frais de déplacement.

Cette somme constitue le cachet d'auteur et la ville détraie-

ra en entier l'édition du livre qui coûtera environ \$5.000. Par le fait même, la cité aura à sa disposition 3.000 volumes que l'on pourra distribuer aux visiteurs à titre de souvenir ou de publicité.

L'idée de ce journaliste d'expérience est de reconstituer par un rappel des régimes présidés par nos différents maires, le climat, l'ambiance, les conditions de la vie trifluvienne et municipale de chaque époque. M. Gagnon veut tracer le portrait de figures politiques ou non politiques qui ont dominé la scène municipale.

L'avant dernier chapitre sera consacré à un exposé vivant du Trois-Rivières actuel avec ses réalisations, son climat culturel, social et politique tandis que le dernier chapitre sera une pro-

jection et démontrera que Trois-Rivières est et doit demeurer la capitale ou la métropole du cœur du Québec, la première ville du Trois-Rivières métropolitain.

M. Fernand Gagnon dédicera son livre à tous les vaillants citoyens qui ont servi courageusement la ville de Trois-Rivières, trois fois centenaire, comme maires, comme conseillers et comme administrateurs au niveau de la fonction municipale.

Une dame se fait arracher son sac

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Deux jeunes mécréants ont, vers 9 heures et 5, hier soir, arraché à une dame son sac à main alors qu'elle déambulait devant le manège militaire. Mme Maurice Gauthier, 2420 rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac, n'a pas été molestée par les deux voyous. Son réticule contenait la somme de \$45.

Mme Gauthier a dit que les deux voleurs étaient des adolescents âgés de 15 ou de 16 ans et qu'ils ont pris la fuite à toutes jambes après leur méfait. Les policiers J. P. Lefebvre et J. G. Perreault du poste numéro deux ont fait les constatations.

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.



(Photo Roland Lemire)

Transmission des pouvoirs au Toastmaster Laviolette

M. JEAN POIRIER A ÉTÉ élu président du club Toastmaster Laviolette et la transmission des pouvoirs a eu lieu à l'occasion de la dernière réunion de cet organisme. On reconnaît sur cette photo, de

gauche à droite, M. Roger Moreau, président sortant, M. Henri-Paul Marcoux, lieutenant gouverneur de la division est des clubs Toastmaster et M. Jean Poirier, président.

En rapport avec le vol au Club de courses

Les accusés Laplante et Bouchard connaîtront leur sentence le 7 janvier

TROIS-RIVIÈRES (C.H.) — Jean-Claude Laplante et Pierre Bouchard sont-ils les auteurs du vol de \$39.000 perpétré au club de Courses, un soir brumeux de printemps.

La Couronne a tenté d'amener le président du tribunal, le juge Léon Girard dans l'affirmative, mais Me Chartier s'est fait le vaillant défenseur des accusés en présentant le dernier élément de sa preuve, hier matin.

Me Chartier, spécialiste dans les causes de saisies de navires et criminaliste réputé, a prétendu que jamais il avait été prouvé, par la Couronne, que l'argent en possession de Laplante provenait du vol perpétré à la

piste de courses Laviolette. "Les sommes, de souligner le procureur de la défense qui a décidé de ne pas faire entendre de témoins, pouvaient provenir des jours subséquents, car environ 85 pour cent des sommes pariées reviennent dans le public.

Un simple élément
Passant au co-accusé, Pierre Bouchard, Me Chartier a opiné qu'on rattache à cet individu un simple élément d'arrache-cious.

"Jamais de dire le procureur des accusés, Pierre Bouchard n'a été relié au vol. L'arrache-cious provient du magasin Pascal, mais il n'est pas prouvé qu'il s'agit de l'établissement commercial du Centre d'Achats

de Trois-Rivières Ouest, car il peut aussi bien s'agir d'une succursale de Montréal. De plus, Pascal garde en réserve une douzaine d'arrache-cious du genre".

Me Chartier a terminé sa défense en argumentant que la preuve était circonstancielle et confuse car l'argent pouvait provenir de n'importe lequel soir précédent. Dans son optique, la plainte devrait être rejetée.

Devant ces faits, le juge Léon Girard a pris la cause en délibéré et rendra son jugement le 7 janvier prochain. D'ici là, Jean-Claude Laplante pourra demeurer en liberté provisoire sous le même cautionnement.

Faits et méfaits

● Jean-Louis Toutant accusé du vol de 200 cordes de bois d'une valeur de \$2.400 sur l'île Girard, près de Bécancour, subira son procès péremptoirement le 29 décembre à 10h. La cause traîne devant les tribunaux depuis près de deux ans et hier matin, la Couronne était prête à procéder et tous les témoins avaient répondu à l'appel. Mais Me Blais, de Drummondville, a fait savoir au tribunal qu'il désirait se retirer du dossier à cause du manque de collaboration de l'accusé. Son substitut, Me Gilles Bergeron, a demandé que la date du procès soit remise du fait qu'il n'était pas très renseigné sur le dossier. Le juge Rosaire Lajoie a acquiescé à la demande du nouveau procureur de la défense.

● René Richard, du Cap-de-la-Madeleine, a avoué s'être illégalement introduit à l'intérieur du Cap Bowling pour y dérober \$173 en argent et pour \$300 en marchandises. Après que Me Pierre Houde, procureur de la Couronne, eut fait valoir au président du tribunal que l'accusé possédait des antécédents judiciaires, le juge Léon Girard a décidé de prononcer la sentence le 20 décembre.

M. Jean-Jacques Dusseault nommé sur le comité du regroupement municipal

TROIS-RIVIÈRES - OUEST (J.P.A.) — Une proposition du président de la commission scolaire Chavigny, M. Roland Lemieux, a rencontré l'appui unanime des commissaires et M. Jean-Jacques Dusseault fait maintenant partie du comité de regroupement municipal, un comité formé au sein de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières-Ouest.

Précisons d'abord que les membres de la Chambre de Commerce ont opté pour la formation d'un comité spécial dit "regroupement municipal". En vue du rapport qui sera sou-

mis au début de l'année prochaine par le ministère des Affaires municipales du Québec. On sait qu'actuellement, des études sont faites à ce niveau pour déterminer si oui ou non la fusion des villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest est souhaitable.

Voulant toucher tous les secteurs de la municipalité, la Chambre de Commerce de Trois-Rivières-Ouest avait demandé à la commission scolaire Chavigny de déléguer un des commissaires pour compléter le comité projeté. Le choix s'est fait à la dernière assemblée: M. J. J. Dusseault!

CINEMA DE PARIS
Mardi 1 hre
Soirée
une représentation à 7.15 hres
14 ANS

UN COIN DE CIEL BLEU

LA REINE DU COLORADO EN COULEURS

DEBBIE REYNOLDS - HARVE PRESNELL

SIDNEY POTTER
SHELLEY WINTERS
ELIZABETH HARTMAN

PHOTO RAPIDE
Une finition PROFESSIONNELLE de FILMS EN COULEURS
12 POSES
\$3.25 seulement
Apportez vos films à notre studio
SERVICE RAPIDE COULEURS

STUDIO ST-CYR
NOIR ET BLANC 12 POSES: 99¢
Place de l'Hôtel de Ville
1295, Hart Trois-Rivières

DU NOUVEAU CHEZ ESSO
Voir page sportive

AVIS
ÉPICIER — RESTAURATEURS INSTITUTIONS

EM. Griffin Inc. est un des plus grands distributeurs de la région, à cause de son grand choix et de sa grande variété.

Avant Noël, faites provision: Chocolats en boîte, à la livre, 1-2-3-5 lb — Bonbons des Fêtes — Toffee — Biscuits dans des contenants de fantaisie — Aussi cigares de Noël.

EM. Griffin Inc.
NEGOCIANT EN GROS
TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE

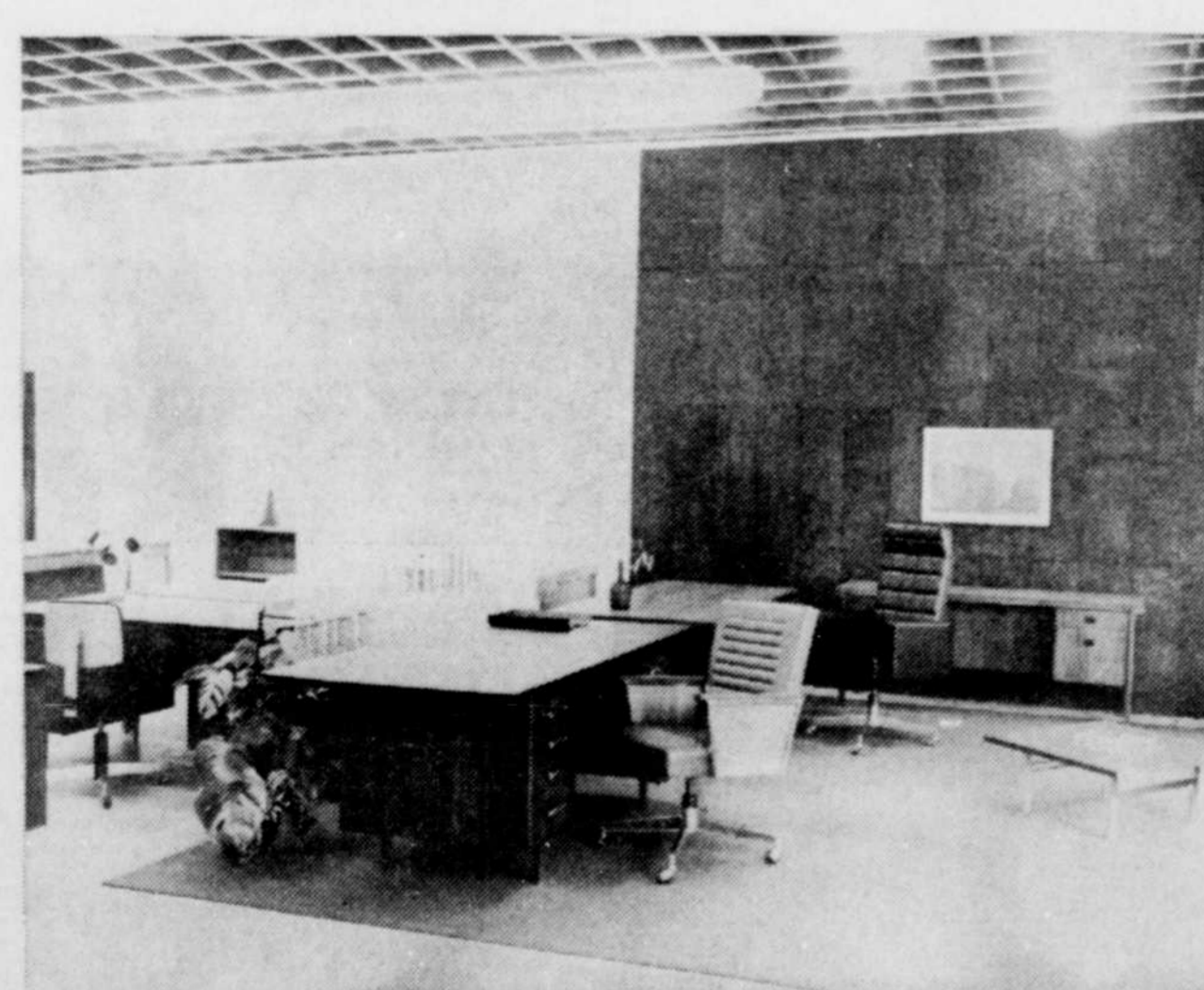
Emmanuel Griffin PRÉSIDENT
1275, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
Tél.: 375-9613

QUALITÉ CONTRÔLÉE
Personnel expérimenté.
Atelier de nettoyage des plus moderne et rapide.
Le meilleur ami de vos vêtements.

NETTOYEUR Betty Brite

Stationnement amélioré.
ATELIER SUCCURSALE
462, ST-GEORGES 645-A, WILLIAMS

L'année 1969 s'achève...
Il est temps de rafraîchir votre bureau



Voyez nos salles de montre et arrêtez votre choix sur chaises, pupitres, classeurs qui sembleront le mieux adaptés à vos besoins - Nous vous aiderons à faire un agencement attrayant et moderne.

AUSSI

MACHINES A ÉCRIRE - CALCULATRICES
MACHINES A POLYCOPIER - ETC. - ETC.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF: OLIVETTI-UNDERWOOD

JEAN BANVILLE INC.
ÉQUIPEMENT DE BUREAU VENTE, RÉPARATION ET LOCATION
1530, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES, TÉLÉPHONE 375-4771

Remerciements sincères à tous les clients qui nous manifestent leur confiance.

A tous nos clients permanents et de passage, nous offrons nos remerciements et nos vœux de

JOYEUX NOËL
et
BONNE ANNÉE

Bel Air Motel

RAYMOND FOISY, prop.
ENTREPRENEUR-PEINTRE
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Tél.: 377-1910

A. Grandmaison
Assurance Générale
Automobile - Responsabilité
Feu - Vol.
200, 9e Rue Ste-Marthe
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 374-3082

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrines \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR PARTY'S DE CLASSES
FERMÉ LE JOUR DE NOËL
AINSI QU'AU JOUR DE L'AN.

Ti Coq Bar-B-Q

1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424



par Michel ROCHON

- C'est hier soir que se tenait à l'hôtel St-Louis de Joliette une réunion de la fédération provinciale de ballon sur glace. A cette occasion, le président de cette fédération, Claude Genest était à Joliette. Inutile de vous dire que le ballon sur glace était à l'ordre du jour.
- Victor Latulippe ne joue plus au ballon sur glace, mais continue toujours de s'en occuper. Victor est le représentant de la région de Joliette au sein de la fédération provinciale de Ballon sur glace.
- Croyez-le ou non malgré la pluie qui est tombée mercredi soir plusieurs Jolietains sont allés en ski tout de même. Les conditions n'étaient pas excellentes.
- Lucie Rivest de l'équipe féminine de basketball du CEGEP Joliette a été la grande vedette des siens mardi soir dernier lorsque Joliette triomphait de Sorel 30 à 12.
- Robert Brownrigg continue de se distinguer dans la ligue de basketball. Mardi soir, Bob a enregistré 19 des 55 points de son équipe qui a remporté la victoire.
- Il y en a qui aimeraient mais qui ne sont acceptés. Parlez-en à "Billy" Brownrigg il vous le dira. Ce dernier a beaucoup de difficultés à faire l'équipe cette année.
- Claude Vaillancourt, du Nouvelliste a fait ses débuts en ski. Pour cette occasion le Mont-Gabriel avait averti tous les ambulanciers St-Jean du centre de faire attention que d'ici quelques minutes, il y aurait un blessé. Mais non tout s'est bien passé et Claude deviendra certainement d'ici peu, un expert dans l'art de manier les skis.
- Mais tout de même faudrait vous dire que Claude avait des skis "Head" dans les pieds; ça aide un peu.
- Réal Niquette, du château Windsor est un expert en boxe, il avait prédit la victoire de Paduano sur Duralle. Parlez-en à mon ami Aimé Boivin il l'a appris à ses dépens.
- Joliette Martin est toujours en première position de la ligue Laurentide Junior, mais est suivi de près par Crabtree qui eux ont 21 points un de moins que Joliette.
- Tout ne tournait pas rond dans le match de jeudi soir entre Joliette et Repentigny. Les équièrs du Joliette avaient perdu l'habitude de perdre. Ceci a valu d'ailleurs à Roger Touchette une punition de match.
- Gilles Lemire un skieur émérite de la région de Joliette vient d'être papa pour la deuxième fois, l'heureux maman se porte bien. On se souvient que Gilles avait déjà été directeur de l'école de ski du Mont-de-Lanau-dière à St-Gabriel de Brandon.
- Claude Vaillancourt journaliste au Nouvelliste, qui commençait à se mêler à la gente sportive de Joliette, nous quitte ce matin pour des régions plus lointaines. Claude nous quitte pour Chicoutimi où il pratiquera sa fonction de journaliste pour le journal le "Soleil".
- Michel Beaudry étoile Jolietaine au baseball nous apprenait que l'été prochain il y a possibilité qu'il participe à d'autres tournois nationaux de baseball avec l'équipe du Québec. Un de ces tournois aurait lieu dans la province du Manitoba.
- En plus de penser au baseball, Michel joue au hockey tous les dimanches midi avec l'équipe des "Old Timers", inutile de vous dire qu'il fait la pluie et le beau temps dans ce circuit.
- Gérard Leduc publiciste et secrétaire de la ligue Régionale Lanau-dière de ballon sur glace du lundi soir fait un travail formidable. Gérard, tous les mardis matin nous apportent les résultats. Et n'oubliez pas que cet été encore Gérard s'occupera de son association d'arbitres de baseball de la région de Lanau-dière.
- Pour les amateurs de ski; priez fort pour qu'il neige, sans cela la saison aura été très courte. Tout de même pour les intéressés il se fait du ski tout de même en fin de semaine au Mont-Gray-Rocks inn à St-Jovite.
- Jacques Thibault fils de Philippe n'était pas heureux du tout mercredi soir dernier lorsqu'il se fit voler ses bâtons de skis au centre Mont-Gabriel dans les Laurentides. Cependant il retrouva ses bâtons et le voleur également, inutile de vous dire que Jacques n'y est pas allé de main morte pour les remarques.

Certains anglophones ne veulent pas d'un Canada

MONTREAL (PC) — Si un véritable "patriotisme canadien" n'a pas été créé, il faut en attribuer la responsabilité à quelques Canadiens de langue anglaise, a affirmé jeudi M. Pierre Des Marais, maire d'Outremont en banlieue de Montréal.

"Certains anglophones ne veulent réellement pas d'un Canada," a-t-il déclaré devant les membres d'un cercle social. "On dirait presque qu'ils voudraient retourner à l'époque de la reine Victoria et de l'armée impériale des Indes."

"D'autres aimeraient peut-être mieux faire partie des Etats-Unis, et de l'American

way of life, qui comprend la conscription militaire, les voyages à la lune, le Vietnam, des richesses abondantes et des conflits raciaux."

M. Des Marais, qui est également président d'une imprimerie, a affirmé que les Canadiens de langue française ont tenté durant des années de convaincre le Canada anglais de l'importance d'une identité canadienne.

En ne le faisant pas, les anglophones ont perpétué au pays le "traumatisme des plaines d'Abraham" qui effrayait à la fois les Canadiens anglais et français.

Un individu affreusement brûlé

Commission rogatoire sur l'incendie d'un chalet à Saint-Gabriel-de-Brandon

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Les causes de l'incendie qui détruisit de fond en comble le chalet de M. Lucien Boulet, de Montréal, ne sont pas encore tout à fait connues et le commissaire des incendies devra se rendre à Montréal, à la chambre 520 de l'hôpital Jean Talon, afin d'interroger M. René Lepage qui a été gravement brûlé, fort probable-

des incendies criminelles de la Sûreté du Québec, division de Montréal.

Neuf témoins ont été entendus au cours de cette première séance qui a duré près de quatre heures et qui se poursuivra, par suite de la décision de tenir une commission rogatoire, à l'hôpital Jean Talon de Montréal où repose un témoin important, M. René Lepage.

Ses photographies indiquaient que les fenêtres étaient fortement calcinées.

Par ailleurs, il montra également des photos d'une automobile de modèle Cadillac 1963. Dans le coffre de cette Cadillac, se trouvaient un sac de cuir, un aspirateur, deux pneus et un récipient de 5 gallons de gazoline. Le bouchon était sur l'un des pneus.

Il déclara qu'il avait trouvé un porte-monnaie comportant des pièces d'identification au nom de René Lepage.

Des flammes

Le chef de la caserne de pompiers, M. Julien Gravel raconta au commissaire Laporte que l'appel avait été sonné vers les 2 heures 20 du matin. Comme il n'avait terminé son quart qu'à minuit, le chef des pompiers donna sa juridiction à son assistant et ne se rendit sur les lieux qu'à quatre heures du matin.

A son arrivée, tout était en flammes, le toit était écrasé. Les pompiers s'efforcèrent de protéger les chalets environnants et avec leur réservoir de 500 gallons d'eau, ils devaient à maintes fois, aller refaire le plein. Ce voyage prenait environ quinze minutes.

Une trainée d'argent

Pour sa part, le pompier Marcel Armstrong conduisit le camion à incendies. Il déclara qu'il apercevait les flammes qui s'élevaient haut dans le ciel. Il pouvait être alors à une distance de deux milles. L'incendie a été mis sous contrôle en un temps de trois heures.

Alors que les flammes diminuaient en intensité, il put s'approcher du chalet. Près de l'entrée de la cave, il trouva une pièce de monnaie, puis une montre et enfin d'autres pièces de monnaie sur un parcours de 25 à 30 pieds.

Un écusson brûlé

Il faisait beau la nuit de l'incendie. La veille cependant, il avait neigé, ce qui permit à l'agent Jean-Pierre Grenier, de la Sûreté du Québec, d'apercevoir des traces d'automobile, près du garage. Elles se dirigeaient en direction du chalet. A un certain moment, elles se perdaient étant donné que la chaleur du sinistre avait fait fondre la neige à proximité du chalet.

Le policier indiqua qu'il avait aperçu le foyer d'incendie alors qu'il patrouillait sur l'autre versant du lac. A mesure qu'il se rendait en direction de l'incendie, les flammes triplèrent et même quadruplèrent d'intensité. Poursuivant son investigation le policier découvrit une veste, un écusson "Taverne du Père Gédéon, 1968-69", un briquet, de la monnaie et deux montres.

Des fenêtres calcinées

Quant à l'agent Pierre Fontaine, photographe à l'emploi de la Sûreté du Québec, il présenta une collection de plus de 20 photos sur les lieux de l'incendie.

Une location

L'épouse d'un garagiste de la métropole, Mme André Pinsonnault, identifia la Cadillac. L'un des types était venu à sa station-service et demanda de l'essence. Il en acheta également qu'il fit mettre dans un récipient de 5 gallons. Il avait emprunté ce contenant sur un dépôt de \$5.

Il dit qu'il "s'en allait l'autre bord du pont remettre de la gazoline à un de ses chums qui en manquait". Il portait un coupe-vent avec un écusson similaire à celui qui fut trouvé sur les lieux de l'incendie.

C'est nécessaire

L'homme de service de Mme Pinsonnault affirma que le type lui avait dit qu'il était nécessaire d'avoir un contenant de 5 gallons et non d'un gallon comme il lui offrit en premier lieu, il lui vendit pour \$3.10 de "rouge" qu'il mit dans l'auto et pour \$2.30 de "jaune" pour le contenant.

La peau tombait

Un des témoignages les plus révélateurs fut sans aucun doute celui de Mlle Pierrette Sévigny, infirmière à l'urgence, à l'hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Vers les 3 heures, la nuit de l'incendie, un policier de l'hôpital et un autre homme se présentèrent en compagnie d'un individu affreusement brûlé. Le visage était bleu, il n'avait plus de cheveux ni de cils, l'avant-bras gauche de même que les fesses étaient brûlés; l'arrière-cuisse avait subi le même sort. La peau pendait partout.

Il ne portait alors qu'une chemise, une paire de souliers et des bas brûlés. Il se couvrait le reste avec un manteau. Le patient était grand de taille, un peu comme le docteur Robert Quenneville, le médecin de garde. Elle a enregistré "Yves Lepage" sur la bouteille de médicaments. Par la suite, il fut transféré à l'hôpital Jean Talon de Montréal.

La Cadillac

C'est le caporal Claude Bacon de l'escouade des incendies criminelles de la Sûreté du Québec qui fit remettre la Cadillac, de M. Lepage. Celle-ci se trouvait

en face du 5125, 12^{ème} Avenue, à Rosemont. C'est là qu'habitait la concubine de M. Lepage, Mlle Claude Canuel. Comme elle n'avait pas les clés, il dut prendre les mesures pour la faire remettre.

Un disparu

Un autre témoignage fut celui de l'agent Jean-Claude Forget. Il fut des plus intéressants car



Mme André Pinsonnault

l'agent indiqua la disparition d'un dénommé Lucien Canon. Celui-ci serait le type, qui d'après M. Lepage, accompagnait celui-ci.

Il travaillait au Club Temporel et est porté disparu depuis le 25 novembre.

Une assurance

Le propriétaire du chalet, M. Lucien Goulet, raconta au commissaire qu'il avait commencé la construction de son chalet le 23 juin 1966. Pour ce faire, il avait contracté des hypothèques pour un montant de \$10,000 remboursable par les paiements mensuels de \$200.

M. Boulet gagne environ \$10,000 par année. Les assurances



M. Lucien Boulet

qu'il avait prises sont de l'ordre de \$20,000.

Il déclara ne pas connaître MM. Roland ou Robert Goulet, un agent d'assurances, M. René Lepage et M. Lucien Gagnon.

Une commission

L'enquête a donc été ajournée à une date qui n'est pas encore déterminée. On rencontrera le médecin afin de fixer une rencontre avec M. René Lepage, présentement hospitalisé.

En furetant dans Joliette

- Le Jean-Sébastien Bach de la colonie journalistique, M. Gilles Loyer, se révèle de plus en plus au public. L'un de ses derniers aspects a été son côté "Pop". En effet, au cours d'une émission hier soir, à la grande surprise de tous, le chef de l'information qui occupait alors le micro a fait entendre l'une des chansons les plus contestées de notre hippie national Robert Charlebois. Gilles a marqué son admiration pour la musique et son mécontentement pour les paroles.

Les loisirs à Joliette

Samedi	Piscine du CEGEP de Joliette
Aréna de Joliette	8h a.m. — Pratique du club de natation... Les Dauphins
7h a.m. — Pratique du club Joliette juvénile	10h a.m. — Cours de natation pour enfants... admission \$1.00
8h a.m. — Pratique des loisirs St-Pierre	
9h a.m. — Patinage public pour étudiants	Dimanche
11h a.m. — Cathédrale vs St-Jean-Baptiste Pee-Wee	Aréna de Joliette
12h p.m. — Pratique des loisirs Christ-Roi	7h a.m. — Club de patinage artistique "Les Étoiles d'Argent"
1h p.m. — St-Pierre vs N.D. Prairies Pee-Wee	10h a.m. — Comité des jeunes de Rosemont vs St-Jean-Baptiste Moustique
2h p.m. — Lions vs Christ-Roi Pee-Wee	11h a.m. — Pratique des Loisirs Ste-Thérèse
3h p.m. — Cathédrale vs St-Jean-Baptiste Bantam	12h a.m. — Vétérans
4h p.m. — St-Pierre vs Christ-Roi Bantam	1h.30 p.m. — Ligue Laurentide Junior Librairie Martin Joliette vs CEGEP de Joliette
5h p.m. — Club de patinage artistique "Les Étoiles d'argent"	2h p.m. — Crabtree vs Repentigny
9h p.m. — Scapa Dryer	5h.30 p.m. — Cathédrale vs Ste-Thérèse Midget
10h p.m. — Hôpital St-Eusèbe	7h.30 p.m. — Ligue Lanau-dière Juvénile Inter-cités "A", Lavalltrie vs St-Thomas
12h p.m. — Domicar	8h.30 p.m. — Joliette vs St-Gabriel
1h a.m. — Les Iles... Serge Latour	9h.30 p.m. — Lourdes vs St-Jacques
Bibliothèque enfants	Centre civique de Joliette
9h à 12h a.m.	10h a.m. — Pratique des sénateurs de Joliette
1h à 4h.30 p.m.	10h a.m. — Pratique de la Chorale "Vive les Gens"
Centre des Loisirs du CEGEP de Joliette	8h. p.m. Cours de danse... GL séle et Yves.
10h à 4h p.m. — Journée des enfants... Sous surveillance des moniteurs du service de la récréation... Bain Public à 1h... Arts plastique... Jeux d'équipes... Marnetnelle... etc. Admission \$0.25.	Piscine du CEGEP DE Joliette
	1h.45 à 4h p.m. — Bain familial... Admission \$0.25.

Une auto plonge dans un ravin près de Joliette

JOLIETTE (C.V.) — Un individu de Saint-Paul, près de Joliette, Laurent Marcel, âgé de 25 ans, a trouvé la mort hier alors que l'automobile dans laquelle il prenait place a subitement quitté la chaussée pour aller plonger dans une rivière à proximité de Joliette. L'individu a été trouvé mort quelques heures plus tard.

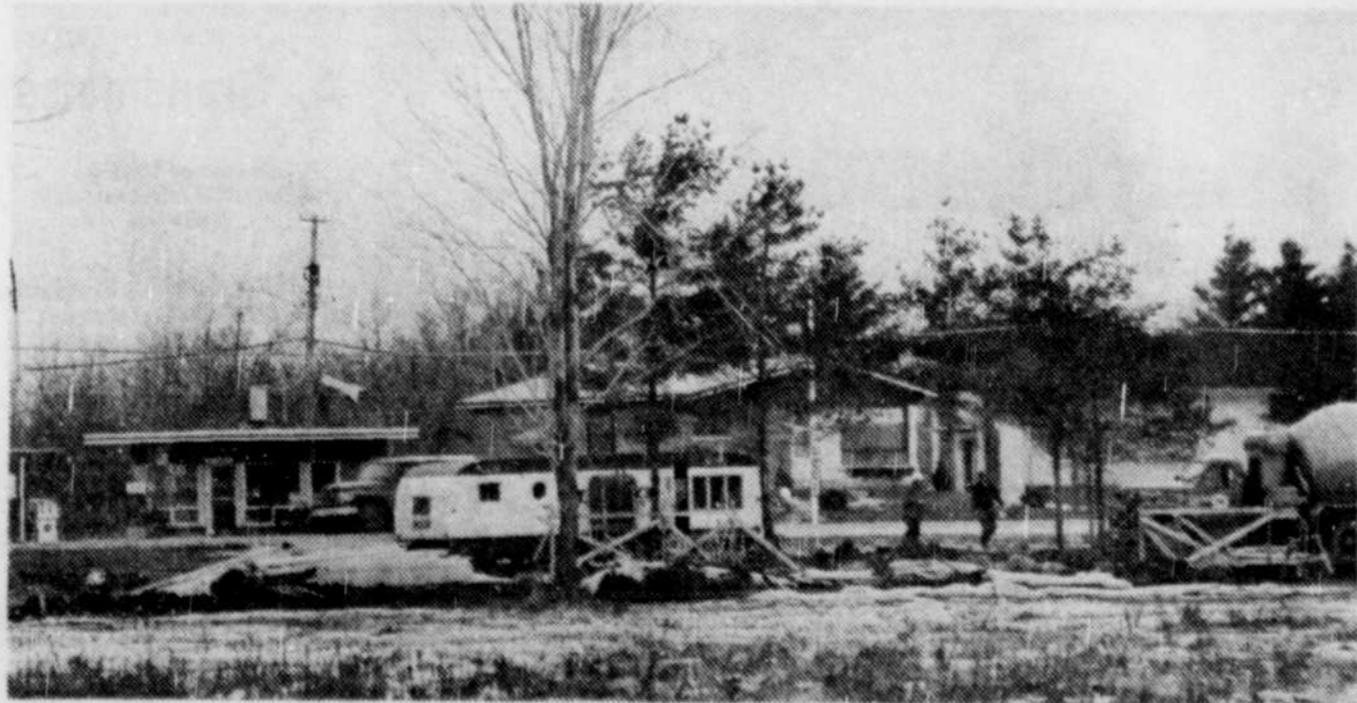
M. Marcel habitait au 200 Cyrille Beaudry, Saint-Paul de Joliette. Il conduisait une automobile de marque Pontiac 1964, convertible. On ignore encore les circonstances qui ont entouré la mort de cette personne. Chose certaine, on sait qu'elle serait parvenue entre 23 et 11h.30 du matin. Aucun témoin n'est présentement connu des policiers qui enquêtent sur ce décès.

Les policiers de la Sûreté du Québec demandent à toute personne ayant eu connaissance des circonstances entourant cette mort ou aurait vu M. Marcel quelques heures avant sa mort de communiquer avec l'officier en charge du poste de Joliette au numéro de téléphone 753-7463. Toute communication sera fort utile pour élucider ce décès.

Le corps de la victime a pu être repêché au cours de la journée même. Par la suite, il fut transporté aux salons Garceau et Garceau de Joliette, sur la rue Manseau. C'est à cet endroit que les premières constatations furent effectuées.

L'accident serait fort probablement dû à un dérapage sur la chaussée, la température n'était pas des plus agréables au cours de cette nuit.

Ce sont les agents Gerald Dubois et Michel Scallo du détachement Jolietain de la Sûreté du Québec qui se sont rendus sur les lieux. On ignore la date à laquelle sera tenue l'enquête du coroner.



(Photo Léon Savard)

Les travaux progressent

LES TRAVAUX DE construction au Centre communautaire de Notre-Dame-des-Prairies sont maintenant commencés et d'ici quelque temps la structure sera montée. La municipalité de Notre-Dame-des-Prairies s'est vu accorder une subvention de \$60,000 du gouvernement provincial pour la construction de ce centre.

Les meilleurs joueurs de hockey de Joliette

Section Moustique	
1 - Martin Sansregret	16 points
2 - Alain Melançon	13 points
3 - Marcel Faucher	8 points
4 - Daniel Hetu	8 points
Section Pee-Wee	
1 - Lucien De Blois	21 points
3 - André Ferland	17 points
3 - Danny Renaud	13 points
Section Bantam	
1 - Luc Boudrias	16 points
2 - Richard Bonin	13 points
3 - Sylvain Dauphin	10 points
Section Midget	
1 - Richard Fromont	17 points
2 - Luc Joly	11 points
3 - Jacques Tessier	8 points
4 - André Belanger	8 points
Juvénile Inter-Cités	
2 - François Hétu	16 points
2 - Jean-Noël Derouin	13 points
3 - Serge Richer	12 points

Sur la route... de Berthier

- Une assistance considérable de près de 400 personnes participaient au bingo des Chevaliers de Colomb, conseil Berthierville, jeudi soir au centre paroissial de Berthierville. Cette soirée des Chevaliers a fait de nombreux heureux grâce aux fréquents tirages qui eurent lieu tout au long de la soirée. Les bénéfices ainsi recueillis durant cette soirée seront versés aux œuvres des Chevaliers de Colomb, conseil de Berthierville.
- Le maire de Berthier-paroisse, M. Jean-Louis Poulette, fit mention, lors de la réception des maires de comté, de son intention et celle de son conseil, de remercier le conseil de Berthierville pour l'entrée ouest de la ville qui est en bonne voie de réalisation et permet l'accès de Berthier-Paroisse.
- En passant, cette réalisation revient à la Voirie, par les soins du député à l'Assemblée nationale du comté de Berthier, le Dr Guy Gauthier. Le rôle de Berthierville pour cette réalisation des entrées est-ouest reste quand même considérable puisque le conseil de Berthierville fit, et de longue haleine, les pressions nécessaires qui ont permis que ces travaux soient entrepris.

Pour la ville de Berthierville

Un projet d'aréna présenté aux maires du comté

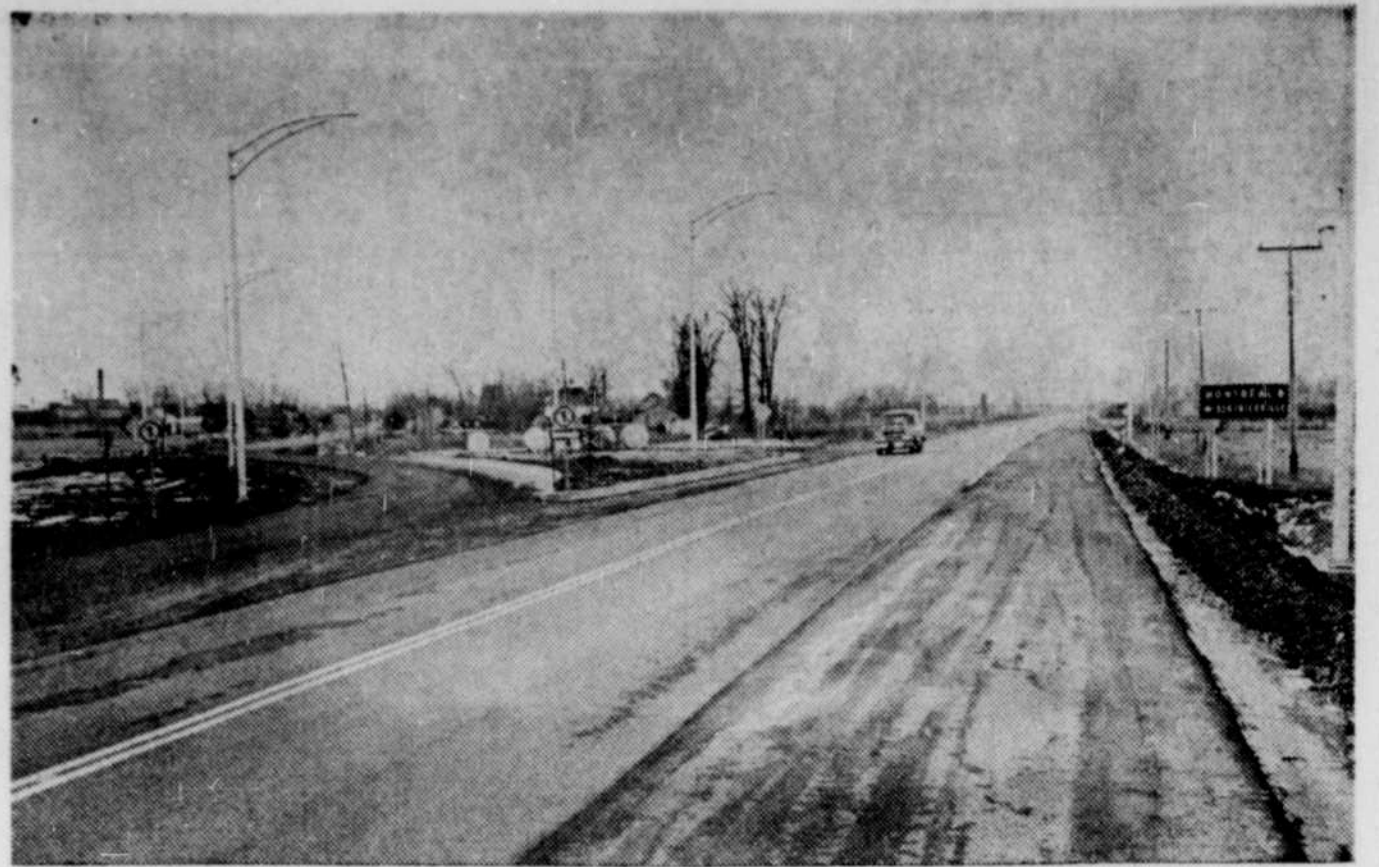
BERTHIERVILLE (J.S.O.) — Le conseiller Marcel Aucoin a présenté une copie, à chaque maire ou conseiller présent, relatif au projet d'aréna à Berthierville. Ce texte rédigé par les services professionnels de récréation et loisirs LBR Inc., présente dans les détails les généralités, activités possibles et études préliminaires du budget d'opération d'un projet type d'aréna.

Ainsi, au chapitre des généralités et activités possibles, nous relevons une considération pour la période limitée d'utilisation extérieure de patinoires et la construction éventuelle d'une aréna devrait être considérée comme le complément indispensable à toute organisation de loisirs et récréation. Une aréna, mentionne le texte, peut servir à l'année longue, permettant la pratique du hockey, ballon balais, patinage artistique, carnaval, réceptions ou danses etc.

L'aréna de Berthierville de vrait recevoir de 400 à 600 spectateurs afin d'accueillir le hockey de participation. Le projet d'aréna recommande la construction de six chambres pour les joueurs, d'un local pour les arbitres ainsi qu'une chambre de premiers soins. Un restaurant de même que deux pistes de curling pourraient être inclus au projet d'aréna, en plus de tous les services indispensables tels centre administratif, local d'entretien et remisage, salle des chaufferies, etc.

Au chapitre des dépenses (pour un an), un grand total de \$25,800 comprend les salaires du gérant et des opérateurs de machine, des trois préposés à l'entretien. On note également les dépenses en outillage et matériel d'entretien, les comptes de téléphone, le chauffage, l'éclairage et la machinerie et enfin les frais divers (publicité, cotisation).

Enfin, au chapitre des revenus possibles (pour un an) une somme de \$36,000, assurant une rentabilité apparente de \$10,200 pour cette période d'une année. Ces revenus se lisent comme suit: séances de patinage, \$3,000; fêtes diverses, \$5,000; location à tarif horaire, \$25,000; location de restaurant, annonces (panneaux réclames), \$3,000. Une précision cependant, ces prévisions prennent pour acquis que les clubs de hockey et de ballon balais mineurs enregistrés au Service de récréation bénéficieraient gratuitement de l'usage de l'aréna.



(Photo Claude Rondeau)

Travaux à l'entrée de la ville

L'ÉTAT DES TRAVAUX des secteurs est-ouest de Berthierville est, comme en fait foi notre photo, très avancé et presque terminé. Le secteur entrée ouest de Berthierville

se comporte plus que l'installation des lumières de nuit aux pylônes déjà installés, quatorze en tout pour l'entrée ouest, une huitaine pour l'entrée est.

Le conseiller Aucoin apporte des précisions

L'aréna: un besoin pour la région

BERTHIERVILLE (J.S.O.) — A l'ordre du jour de la réunion des maires du comté de Berthier, plusieurs demandes ont été présentées et devront faire suite auprès de différents ministères provinciaux et fédéraux sous peu.

Une de ces requêtes, et non la moindre, concerne le projet d'aréna pour Berthierville. Le conseiller Marcel Aucoin a fait la lecture des besoins pressants pour la région de Berthier de posséder sa propre aréna, afin

de pouvoir desservir la population de Berthierville et des environs, dont les besoins sont devenus impératifs, en ce domaine. M. Aucoin a mentionné que les jeunes doivent aller à l'extérieur de la région vers celles de Joliette et même de Montréal, pour pratiquer leur sport favori, le hockey. M. Aucoin mentionna que l'ère de la patinoire à l'air libre était révolue.

Plusieurs points ont alors été soulevés, en particulier la participation des municipalités du comté, en ce qui relève du coût et de l'usage que les jeunes de ces municipalités pourront en tirer, et le fait que ce projet d'aréna à Berthierville puisse être considéré comme local et non pas régional.

M. Aucoin a alors révéilé qu'un comité provisoire devrait être formé, groupant un représentant de chaque municipalité, afin d'étudier les possibilités de participation pour un tel projet, tandis que le maire Giroux a admis que la ville de Berthier-

ville aurait à assumer la responsabilité financière de l'aréna.

Le député Guy Gauthier s'est dit très enthousiasmé pour un projet de cet ordre et a déclaré que le gouvernement provincial est en mesure de subventionner près du tiers du coût de construction.

Enfin, M. Aucoin a assuré l'auditoire de la rentabilité d'une aréna, en se basant sur une enquête menée auprès d'autres arénas de la province.

CINEMA TEL. 4-8011

Matinée 1 hre Soirée une représentation à 7,15 hres

14 ANS

DE PARIS

UN COIN DE CIEL BLEU

LA REINE DU COLORADO EN COULEURS

DEBBIE REYNOLDS HARVE PRESNELL

SIDNEY POITIER SHELLY WINTERS ELIZABETH HARTMAN

PHOTO RAPIDE

Une finition PROFESSIONNELLE de FILMS EN COULEURS 12 POSES

\$3.25 seulement

Apportez vos films à notre studio SERVICE RAPIDE COULEURS

NOIR ET BLANC 12 POSES: 99¢

STUDIO ST-CYR

Place de l'Hôtel de Ville 1295, Hart Trois-Rivières

DU NOUVEAU CHEZ

ESSO

Voir page sportive

AVIS

ÉPICIER — RESTAURATEURS INSTITUTIONS

EM. Griffin Inc., est un des plus grand distributeur de la région, à cause de son grand choix et de sa grande variété.

Avant Noël, faites provision: Chocolats en boîte, à la livre, 1-2-3-5 lb — Bonbons des Fêtes — Toffee — Biscuits dans des contenants de fantaisie — Aussi cigares de Noël.

EM. Griffin Inc.

NEGOCIANT EN GROS

TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE

Emmanuel Griffin PRÉSIDENT

1225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.

Tél.: 375-9613

QUALITÉ CONTRÔLÉE

Personnel expérimenté. Atelier de nettoyage des plus moderne et rapide. Le meilleur ami de vos vêtements.

NETTOYEUR Betty Brite

Stationnement amélioré. ATELIER SUCCURSALE 462, ST-GEORGES 645-A, WILLIAMS

L'année 1969 s'achève...
Il est temps de rafraîchir votre bureau

Voyez nos salles de montre et arrêtez votre choix sur chaises, pupitres, classeurs qui sembleront le mieux adaptés à vos besoins - Nous vous aiderons à faire un agencement attrayant et moderne.

AUSSI

MACHINES A ÉCRIRE - CALCULATRICES
MACHINES A POLYCOPIER - ETC. - ETC.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF: OLIVETTI-UNDERWOOD

JEAN BANVILLE INC.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU VENTE, RÉPARATION ET LOCATION

1530, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES, TÉLÉPHONE 375-4771

Remerciements sincères à tous les clients qui nous manifestent leur confiance.

À tous nos clients permanents et de passage, nous offrons nos remerciements et nos vœux de

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE

Bel Air Motel

RAYMOND FOISY, prop.
ENTREPRENEUR-PEINTRE
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Tél.: 377-1910

A. Grandmaison

Assurance Générale Automobile - Responsabilité Feu - Vol.

200, 9e Rue Ste-Marthe Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 374-3082

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial	\$3.40	Fish and Chips	\$1.30
Demi-poulet	\$1.75	Pétoncles	\$1.60
Poitrines	\$1.40	Club Sandwich	\$1.30
Cuisse	\$1.30	Spaghetti	\$1.30
Hot Chicken	\$1.30	Demi en 2 cuisses	\$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR PARTY'S DE CLASSES FERMÉ LE JOUR DE NOËL AINSI QU'AU JOUR DE L'AN.

Ti Coq Bar-B-Q

1024, Champflour Trois-Rivières Tél. 378 5404
79, Ste Madeleine Cap-Madeleine Tél. 376 4424

Neigeux avec quelques périodes ensoleillées. Peu de changements dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum aujourd'hui à Trois-Rivières 21 et 40; La Tuque, 20 et 30. Après pour dimanche: généralement ensoleillé. Peu de changements dans les températures.

Le meilleur hôtel 374 6221 Le meilleur service



Commission sur les drogues

Légaliser la "mari" c'est légaliser l'ignorance

par GERMAIN DION

QUEBEC (PC) — "Si nous légalisons la marijuana, nous légalisons l'ignorance", a déclaré vendredi un professeur de l'Université d'Ottawa devant la commission d'enquête LeDain sur l'usage non médical des drogues.

M. George Ling, président du département de pharmacologie, a affirmé, devant la commission, qui tenait ses audiences à l'université, qu'il faudrait plutôt permettre un usage expérimental de la "mari" sous la direction de la division des aliments et drogues du gouvernement fédéral.

Il s'est opposé à un usage sur ordonnance médicale, comme cela se pratique maintenant en Grande-Bretagne.

"Le fait que la mari s'appuie sur 5,000 ans d'histoire ne prouve pas qu'elle est sans danger", a répondu le scientifique à un jeune participant.

D'autre part, un deuxième témoin a se faire entendre par la commission a affirmé que la loi actuelle, qui punit aussi bien les usagers que les promoteurs de la drogue, a fait plus de tort que de bien.

L'assistance de quelque 40 personnes a toutefois applaudi un participant, quand M. Steinhart s'est fait dire qu'il ne pouvait parler en connaissance de cause, de la drogue, puisqu'il a

avoué, lui-même n'en avoir jamais pris.

Succédané

Le professeur Ling affirme, au contraire, qu'il a fait un essai du hachich et de la marijuana, en 1960-61. Ceci l'a rendu malade. En 1963, il a tenté un essai "contrôlé" du LSD.

"Depuis, a-t-il dit, je n'ai ressenti aucun besoin de prendre de la drogue."

Quant à l'assistance, dont plusieurs membres ont couramment dialogué avec la commission et les témoins, elle a soutenu que la question de la drogue ne peut être résolue sur une base seulement scientifique.

Un participant, qui a avoué lui-même avoir fait de la prison, a dit: "Nous demandons la même liberté que la société reconnaît à la minorité qui fait usage des boissons alcooliques."

Un autre a fait la comparaison avec la thalidomide, et un autre encore avec les effets néfastes de l'air pollué.

C'est le même problème que celui de la prohibition aux États-Unis, a émis un francophone dans la salle. Comme dans le temps pour l'alcool, l'illégalité entraîne à défer la loi.

Enfin, à une question du président, M. Gerald LeDain, celui qui s'est reconnu comme un ancien promoteur, condamné, a répondu: "L'être humain devrait avoir la liberté de choisir ce qu'il croit bon pour lui."

Pour récupérer l'impôt dit "de progrès social" - \$200 millions

Le Québec reviendra à la charge

par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a peut-être fermé "le dossier", mais le Québec ne l'a pas fait, a déclaré, hier lors d'une entrevue à Ottawa, le ministre québécois des Finances, M. Mario Beaulieu.

Cette déclaration de M. Beaulieu se réfère au refus de M. Edgar Benson, ministre fédéral des Finances, de céder au Québec une somme de \$200 millions, c'est-à-dire l'équivalent du produit de l'impôt dit "de progrès social", qui aura été perçu au Québec entre le 1er janvier 1969 et le 1er juillet 1970.

M. Beaulieu a dit que cette demande serait alors portée "au niveau des premiers ministres", qui doivent se réunir en février, à Ottawa.

Arguments nouveaux

"Nous avons apporté des arguments nouveaux pour que nous soit retournée cette somme et j'ai eu la nette impression que ces arguments ont porté", a-t-il ajouté.

La veille, M. Beaulieu avait manifesté la confiance que le fédéral se rendait à la demande québécoise, faite également, l'an dernier, par son prédécesseur, M. Paul Dozois, lors d'une rencontre semblable.

A cette occasion, M. Dozois avait soutenu que le fédéral, en instituant un tel impôt au Canada, mettait en danger la survie du pays.

Cet impôt dit "de progrès social" sert notamment au financement du régime canadien d'assurance-maladie, au Québec le Québec n'entend pas adhéser avant le 1er juillet 1970.

Depuis son entrée en vigueur, cet impôt est perçu uniformément à travers le Canada, même dans les provinces qui n'ont pas encore accepté le régime canadien.

M. Beaulieu a fait ces déclarations à l'issue d'une conférence

de deux jours, réunissant les ministres fédéral et provinciaux des Finances, à Ottawa.

Les discussions qui ont eu lieu, au cours de cette rencontre, ont notamment porté sur les prévisions économiques de la prochaine année, les arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces, et les réformes fiscales proposées dans le Livre blanc de M. Benson a publié, au début de novembre.

A Québec en février

Cette rencontre qui aura sa suite, les 2 et 3 février 1970, à Québec, à la suggestion de la délégation de cette province, a fourni l'occasion à M. Benson

d'assurer ses homologues qu'il accepte de reconsidérer certaines mesures importantes contenues dans le Livre blanc.

Il s'agit des mesures concernant l'impôt sur les profits des sociétés et les privilèges fiscaux destinés aux entreprises minières et autres.

Trois ministres provinciaux ont fait des déclarations sur le livre blanc de M. Benson, mais seul celui de l'Ontario a rendu publique la sienne.

M. Beaulieu a déclaré que le Québec avait préféré s'abstenir de commenter ce document jusqu'à maintenant, notant qu'il avait préféré discuter de "partage fiscal" comme tel.

Le ministre ontarien Charles MacNaughton a, pour sa part, demandé que 50 pour cent des recettes qui découleront de l'application des mesures fiscales proposées dans le Livre blanc soient remises aux provinces.

Il a soutenu également que le fédéral avait sous-estimé les revenus qui découleront de la réforme proposée. Ces revenus seront deux fois plus élevés que ne le prétend le fédéral, a-t-il dit.

Ils s'élevaient à plus de \$1 milliard par année et non pas à \$630 millions lorsque toutes les mesures auront été appliquées, a-t-il précisé.

Contrôleur financier pour la CJC

OTTAWA (PC) — Les Communes ont adopté en première lecture, vendredi matin, un projet de loi proposant la nomination d'un contrôleur financier pour la Compagnie des Jeunes Canadiens.

La deuxième lecture du bill, intitulé Loi modifiant la loi sur la Compagnie des Jeunes Canadiens, aura lieu lundi, a annoncé M. Donald Macdonald, président du Conseil privé.

Dans les notes explicatives accompagnant la présentation du projet de loi, le gouvernement souligne que: "Cette modification a pour but de prévoir la nomination, par le gouverneur en conseil, d'un contrôleur de la CJC dont l'approbation serait requise pour les placements à faire par la compagnie et pour la conclusion de contrats et tous

autres arrangements comportant des dépenses d'argent".

Le contrôleur financier aura donc la haute main sur l'écoulement des \$900,000 qui restent encore au budget de \$1,9 millions de la CJC.

Ceci représente la première mesure de restriction du gouvernement contre la compagnie qui a fait, récemment, l'objet d'une enquête parlementaire, après les accusations de subversion du président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Le contrôleur pourra aussi requérir, au besoin par un ordre de cour, la déposition de tous "livres, documents et comptes" de la compagnie.

Les députés auront toute la fin de semaine pour étudier le sens de ces modifications.



(Téléphoto PC)

ON POURRAIT DEBARQUER sur la lune les yeux fermés. Pas de problème. Apollo-13 pourrait partir demain sans qu'on ait à changer la procédure d'alunissage. C'est ce qu'a dit le commandant de bord d'Apollo-12, Charles

Conrad, vendredi lors de la première conférence de presse de l'équipage depuis son retour à terre. De gauche à droite sur la photo: Alan L. Bean, Richard F. Gordon et Charles "Pete" Conrad.

Montréal perdra la sienne

Le Québec s'apprête à créer une loterie provinciale

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Après des mois d'étude et de consultations, le gouvernement a finalement déposé à l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi concernant les loteries et les courses.

Ce bill vise principalement à légaliser la loterie et les courses.

Parrainé par le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, il a pour objet d'instituer un organisme sous le nom de Régie des loteries et courses du Québec et une Société d'exploitation des loteries et courses du Québec.

La régie aura pour fonctions de surveiller les courses au Québec. Elle pourra également, si le gouvernement l'autorise, délivrer des licences permettant à des personnes de conduire et d'administrer un système de loteries conformément à la loi et aux modalités prescrites par le gouvernement.

Quant à la société d'exploitation, elle sera un mandataire du gouvernement chargée d'organiser et de conduire des systèmes de loteries pour le compte du gouvernement.

Si un permis lui est délivré à cette fin, a expliqué M. Jean-Jacques Bertrand, qui a déposé le bill au nom du ministre des Finances, la société organisera des courses de chevaux ou d'autres genres de courses déterminées par le gouvernement.

Le projet de loi interdit à toute personne de conduire ou administrer une course au Québec si elle ne détient pas un permis de la régie.

Celle-ci et la société d'exploitation seront formées de trois membres nommés pour 19 ans par le gouvernement.

La taxe volontaire

Le premier ministre n'a pas donné plus de détails sur les implications du projet de loi. Cependant, d'après les déclarations antérieures, de M. Beaulieu et du ministre de la Justice, M. René Paul, tout laisse croire que cette législation entrera en vigueur le 1er janvier 1970, en même temps que la section du bill omnibus modifiant le Code pénal.

Tout indique également, comme l'a déjà expliqué M. Paul, que la ville de Montréal perdra

sa loterie au profit du gouvernement.

Une équipe de fonctionnaires du ministère des Finances a effectué une visite, il y a quelques mois, dans les principales villes de l'Europe et des États-Unis où est exploitée une loterie afin de se familiariser avec leurs mécanismes.

Ils avaient fait rapport au ministre des Finances et c'est à la lumière de ces observations que fut rédigé, en bonne partie, le projet de loi actuel.

Trudeau

Pas d'enquête royale sur les activités subversives

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier, aux Communes que son gouvernement n'a pas l'intention d'instituer une commission royale d'enquête sur les activités subversives au Canada.

M. Trudeau a fait part de cette décision alors qu'il répondait à une question que lui posait M. Georges Valade (PC-Mtl-St-Marie).

M. Valade lui avait fait valoir qu'une telle commission royale d'enquête avait été réclamée par M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la Ville de

Montréal, lors des audiences publiques qu'un comité parlementaire a tenues, récemment, sur les activités de la Compagnie des Jeunes Canadiens.

M. Trudeau a également rappelé au député que le comité parlementaire n'avait recommandé aucune mesure de genre dans son rapport qui fut déposé aux Communes, il y a une dizaine de jours.

Le comité a recommandé toutefois que la CJC soit mise sous tutelle durant une période d'une année.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI
Bandes illustrées 26
Bourses 18
Classées 23-24-25-26
Convocations 23
Mots croisés 26
Nécrologie 26
Radio-T.V. Cinéma 11-12-13
Sports 16-17-19-20
Voyage 10

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Au tableau d'affichage d'une église: "Si l'on vous accusait d'être chrétien, et aurait-il assez de preuves pour vous condamner?"

CREMERIE DES TROIS-RIVIERES
Tel: 774-6222 - 331-4411
Le service qui ne fait pas attendre.

Grand succès du Noël du Pauvre

Vers une heure ce matin, la campagne du Noël du pauvre avait recueilli plus de \$15,000. A minuit, les dons s'élevaient déjà à plus de \$12,000.

Les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire un succès de cette campagne télévisée en direct du Centre culturel de Trois-Rivières par le canal 13, et la population a répondu avec générosité.

Plusieurs familles dans le besoin pourront ainsi passer un Noël plus joyeux.

• Contrat de \$2 millions page 3 T.R.

• J.-P. Sartre fustige les E.-U. page 7

• Victo au Cap dimanche page 20

Plus forte teneur en goudron et en nicotine

Mise en garde contre l'usage des cigarettes extra-longues

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral met les fumeurs en garde contre l'usage des cigarettes extra-longues.

Dans son troisième rapport sur la teneur en goudron et en nicotine des cigarettes, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, met en garde contre les cigarettes très grand format (100 millimètres) avec filtre et les cigarettes grand format sans bout-filtre.

Selon lui, ces cigarettes présentent un danger supplémentaire.

"En tant que groupe, ces cigarettes grand format ont la plus forte teneur en goudron et en nicotine.

"Si une personne fume ces cigarettes extra-longues, elle ne doit pas essayer d'en obtenir pour son argent jusqu'à l'extrême, car ainsi elle prend une dose supplémentaire de goudron et de nicotine. Les fumeurs doivent s'efforcer de jeter un long mégot."

Sans bout filtre

D'autre part, le gouvernement fédéral fait également une mise en garde contre l'usage des cigarettes grand format sans bout-filtre.

Un échantillonnage prélevé par le ministère de la Santé parmi ces cigarettes, révèle que seulement deux des 16 marques de cette catégorie ont des teneurs en goudron inférieures à 20 milligrammes; et trois seulement ont des teneurs en nicotine inférieures à un milligramme.

Le gouvernement, on le sait, a prohibé depuis quelques mois toute publicité sur l'usage de la cigarette à la télévision.

Le ministre révèle encore que les cigarettes grand format avec filtre sont celles où il y a le plus de variations, bien qu'elles soient loin d'être sans danger, selon les vues du gouvernement.

"En général, les cigarettes grand format et à bout-filtre ont une teneur en goudron et en nicotine très voisine de celle des cigarettes sans filtre, de format normal et de même marque." M. Munro revient cependant à

la charge pour affirmer que des cigarettes grand format à bout-filtre peuvent présenter une plus grande quantité de substances nocives que les cigarettes normales sans filtre d'une autre marque.

Le filtre ne doit donc pas porter illusion aux fumeurs. Il ne doit surtout pas, selon le gouvernement, donner aux intéressés une sorte de "carte de crédit" pour rallonger leurs cigarettes, s'ils fument déjà des cigarettes normales avec filtre.

C'est parmi celles-ci et les cigarettes compactes que l'on trouve les plus basses teneurs en goudron, inférieures à 20 milligrammes, a rappelé le ministre.

Analyse

M. Munro concède toutefois un certain décalage entre la publication de la charte, accompagnant sa déclaration écrite, et la teneur actuelle des cigarettes en goudron et en nicotine. Il prend acte des efforts des compagnies pour réduire ces teneurs.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Les trois cas de diphtérie

MONTREAL (PC) — Le Dr Gustave Charest, spécialiste en épidémiologie à la faculté des sciences médicales de l'Université de Montréal, devait rencontrer aujourd'hui le directeur du Service de la santé de la métropole, le Dr André Cournoyer, pour étudier des mesures à prendre face aux trois cas de diphtérie relevés depuis peu dans la paroisse Saint-Enfant-Jesus du Mile-End, secteur considéré comme insalubre par l'Office municipal d'habitation. Selon des renseignements, deux des cas de diphtérie concerneraient deux jeunes frères, membres d'une famille de neuf.

Un "pansement sur une jambe de bois"

OTTAWA (PC) — Le projet de loi gouvernemental devant amender la loi sur les sociétés de fiducie a suscité les objections coalisées de l'opposition qui l'ont qualifié de "pansement sur une jambe de bois". Les amendements accroîtraient les pouvoirs de prêts et d'investissement des sociétés de fiducie à charte fédérale. Selon M. Herb Gray, ministre d'Etat, le projet de loi est essentiel pour donner plus de souplesse aux sociétés de fiducie en fournissant des fonds hypothécaires au marché de l'habitation.

Une carrière de 25 ans se termine pour le Bonaventure

HALIFAX (PC) — Le porte-avions Bonaventure a terminé hier une carrière de 25 ans dans les forces navales canadiennes. Rentrée à son port d'attache, sous un ciel radieux, cette unité de 20,000 tonnes, qui venait de faire son dernier voyage opérationnel, de Boston à Halifax, était accompagnée de 18 appareils volant en formation. Les familles des membres de l'équipage étaient à quai pour les recevoir.

\$3,100,000 pour moderniser l'aviation civile

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien accordera un prêt de \$2,100,000 pour moderniser l'aviation civile de la Guyane et faciliter les communications aériennes entre les principaux centres et les régions éloignées de ce pays sud-américain a annoncé vendredi un communiqué de l'Agence canadienne de développement international.

Au grand vent du nord

- Le cerbère Florent Gagnon doit se rendre dans la métropole canadienne au cours de la fin de semaine dans le but de se faire fabriquer un masque à sa mesure. On prévoit qu'il sera de retour au jeu pour la joute du 19 décembre à Doibeau. On sait que c'est justement contre les Barons qu'il a été blessé, le 23 novembre dernier.
- Le gâteau du pauvre, organisé par le poste CFLM en collaboration avec le club Optimiste de La Tuque, connaîtra son dénouement dimanche alors que les gâteaux seront exposés au grand public. L'objectif de l'organisation est de 600 gâteaux. L'an dernier, plus de \$3,000 avaient été recueillis au cours de la campagne qui se veut un moyen de venir en aide aux pauvres.
- M. Aimé Beauséne, membre-fondateur du club Optimiste de La Tuque était sur la sellette lors du dernier souper régulier du club Optimiste. M. Beauséne demeure présentement à Shawinigan où il est à l'emploi de l'Hydro-Québec.

Selon l'opinion du maire Filion

Pas d'augmentation de la taxe

par Marcel AUBRY



(Photo Gilles Berthiaume)
M. LEO ARCHAMBEAULT A ABORDE un sujet qui a suscité énormément d'intérêt chez les membres du club Richelieu et leurs épouses: le camping municipal. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Lucien Veillette, futur président du club Richelieu, Mme Lionel Fortin, le gérant municipal, M. Fortin, président Mme Veillette, Mme René Brassard et M. Brassard.

LA TUQUE — Les dirigeants municipaux ne prévoient pas d'augmentation du taux de la taxe foncière lors de l'adoption du prochain budget municipal. En effet, lorsque nous avons rencontré le maire Lucien Filion à son bureau pour lui parler de l'organisation du carnaval d'hiver à La Tuque il nous a été donné d'échanger avec lui plusieurs propos d'ordre strictement financier. Nous nous sommes aventurés jusqu'à lui demander quelles étaient ses prédictions quant à l'élaboration du prochain budget municipal vu que, à quelques reprises déjà, le conseil semble avoir donné l'impression d'agir avec plus de circonspection dans le domaine financier, surtout en ce qui concerne les différentes demandes d'octroi qui lui sont soumises.

Le premier magistrat s'est déclaré optimiste quant au prochain budget de la municipalité et il nous a laissé clairement entendre qu'il n'y avait pas lieu de craindre une augmentation du taux de la taxe foncière. Toutefois, le maire Filion a été très précis en nous disant qu'aucune augmentation de la taxe foncière n'était à craindre tant et aussi longtemps que le conseil continuera d'être prudent dans ses dépenses d'immobilisation et purement administratives. Il n'a pas caché le fait que le résultat des négociations présentement en cours avec l'Union des policiers de La Tuque entraînera nécessairement une forte hausse du coût de la protection publique à La Tuque et qu'il faudra prévoir cette augmentation dans le prochain budget.

Il y a également certains projets qui tiennent à cœur à la municipalité, projets qui ont été planifiés depuis longtemps et qui nécessitent une action prochaine. Parmi ces projets, le maire nous a mentionné que certains d'entre eux s'inscrivent dans le contexte de la restructuration des loisirs qui tiennent une place très importante dans le contexte social actuel et d'autres projets qui découlent du progrès normal d'une municipalité dynamique.

Aussi, la municipalité devra se pencher très prochainement sur l'urgence d'établir une caisse de retraite municipale pour ses employés permanents, ce qui occasionnera le déboursement de sommes considérables pour le rachat des années de services passées des employés. Cette question est devenue impérative selon le maire Filion, qui ne conçoit pas, qu'en 1970, une municipalité puisse se vanter d'être à la page, si ses employés ne peuvent à juste titre compter sur une sécurité relative pour leurs vieux jours.

Selon le maire, la population se devra d'être extrêmement raisonnable et prudente dans ses requêtes et revendications de toutes natures à la municipalité si elle veut continuer de jouir d'une administration, tout en étant dynamique, saine et économique.

CINEMA DE PARIS TEL: 4-8011

Matinée 1 hre Soirée
une représentation à 7.15 hres

14 ANS

UN COIN DE CIEL BLEU

LA REINE DU COLORADO EN COULEURS

DEBBIE REYNOLDS - HARVE PRESNELL

SIDNEY POITIER SHELLEY WINTERS ELIZABETH HARTMAN

Dr W.-H. FONTAINE
o.o.d.
Optométriste-Opticien
1008, St-Maurice
Tél.: 376-2101
Trois-Rivières, Qué.

La campagne du bas de Noël a remporté plus de \$1,100 au club Rotary

LA TUQUE (M.A.) — La campagne du bas de Noël organisée par le club Rotary de La Tuque, a remporté une fois de plus un franc succès. Les membres du club Rotary et l'équipe de volontaires ont recueilli la somme de \$1,100. Cette somme

servira à venir en aide à l'enfance malheureuse et défavorisée. L'organisation de la campagne du bas de Noël, dirigée par M. Bob Braithwaite, tient à remercier tous les membres rotariens qui ont dépensé leur temps dans cette œuvre de même que les nombreux collaborateurs qui ont visité les foyers dans le but de recueillir ces fonds. Ils ont eu d'autant plus de mérite que la température était loin d'être clémente. Encore cette année, la population la tuquoise s'est montrée très généreuse envers les solliciteurs, en plus de les accueillir avec beaucoup de cordialité.

PHOTO RAPIDE Une finition PROFESSIONNELLE de FILMS EN COULEURS 12 POSES

\$3.25 seulement

Pas de délai

Apportez vos films à notre studio SERVICE RAPIDE COULEURS

STUDIO ST-CYR 99¢ NOIR ET BLANC 12 POSES

Place de l'Hôtel de Ville 1295, Hart Trois-Rivières

DU NOUVEAU CHEZ

Esso

Voir page sportive

AVIS ÉPICIERIS — RESTAURATEURS INSTITUTIONS

EM. Griffin Inc., est un des plus grands distributeurs de la région, à cause de son grand choix et de sa grande variété.

Avant Noël, faites provision: Chocolats en boîte, à la livre, 1-2-3-5 lb — Bonbons des Fêtes — Toffee — Biscuits dans des contenants de fantaisie — Aussi cigares de Noël.

EM. Griffin Inc.
NEGOCIANT EN GROS
TABAC, CONFISERIES ET EPICERIE

Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 3225, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
Tél.: 375-9613

QUALITÉ CONTRÔLÉE
Personnel expérimenté. Atelier de nettoyage des plus modernes et rapide. Le meilleur ami de vos vêtements.

NETTOYEUR Betty Brite

Stationnement amélioré.
ATELIER 462, ST-GEORGES
SUCCURSALE 645-A, WILLIAMS

**L'année 1969 s'achève...
Il est temps de rafraîchir votre bureau**

Voyez nos salles de montre et arrêtez votre choix sur chaises, pupitres, classeurs qui sembleront le mieux adaptés à vos besoins - Nous vous aiderons à faire un agencement attrayant et moderne.

AUSSI

MACHINES A ÉCRIRE - CALCULATRICES
MACHINES A POLYCOPIER - ETC. - ETC.

DÉPOSITAIRE EXCLUSIF: OLIVETTI-UNDERWOOD

JEAN BANVILLE INC.
ÉQUIPEMENT DE BUREAU VENTE, RÉPARATION ET LOCATION
1530, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES, TÉLÉPHONE 375-4771

Remerciements à tous les clients qui nous ont manifesté leur confiance.

JOYEUX NOËL BONNE ANNÉE

A. Grandmaison
Assurance Générale
Automobile - Responsabilité
Feu - Vol.
200, 9e Rue Ste-Marthe
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: 374-3082

A tous nos clients permanents et de passage, nous offrons nos remerciements et nos vœux de

JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE

Bel Air Motel

RAYMOND FOISY, prop.
ENTREPRENEUR-PEINTRE
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Tél.: 377-1910

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrines \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuissons \$1.60

PRIX SPÉCIAL POUR PARTY'S DE CLASSES FERMÉ LE JOUR DE NOËL, AINSI QU'AU JOUR DE L'AN.

Ti Coq Bar-B-Q

1024, Champflour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
79, Ste-Madeleine Cap-Madeleine Tél.: 376-4424

MELLO
 OUVERT DE 7 H. À 12 H. P.M.
REPAS COMPLETS ET LÉGERS
 SPÉCIALITÉS: Spaghetti italien, charcol steak
 138, FUSEY
 378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, samedi 13 décembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
 234, Des FORGES
 TROIS-RIVIÈRES



(Photo Roland Lemire)

APRES LEUR COMPARUTION, HIER MATIN, en Cour des Sessions de la Paix, où elles ont plaidé non-coupable, les quinze présumées filles de joie ont été conduites

vers Montréal, où elles devront subir un examen médical. Ci-haut, une des prévenues monte dans le fourgon de la Sûreté du Québec.

Faisant suite à leur arrestation

Quinze présumées filles de joie plaident non coupables

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Quinze présumées "filles de joie" arrêtées à l'occasion d'une descente dans quatre établissements licenciés de notre ville, jeudi soir, ont nié leur culpabilité lors de la comparution devant le juge Léon Girard de la Cour des Sessions de la Paix, hier matin, et le président du tribunal a refusé tout cautionnement jusqu'à ce qu'elles aient subi un examen médical à Montréal.

Recueillies par les membres de l'Escouade de la moralité de la Sûreté du Québec, division de Montréal, les quinze demoiselles faisaient partie d'un contingent de vingt-cinq présumées filles de joie. Les policiers ont cependant relâché huit filles appréhendées parce que comme le disait Me Pierre Houde, procureur de la Couronne, il manquait certains éléments essentiels pour bâtir une preuve solide.

Les policiers qui ont effectué les arrestations n'ont pas procédé à la légère, car leur enquête était amorcée depuis le 11 octobre, comme l'a fait voir l'acte d'accusation qui stipulait également que les accusées, présumément des filles publiques ou couruses de rues, avaient été trouvées dans un endroit public où elles n'avaient pu suffisamment rendre compte de leur conduite.

Chacune des accusées appelées à faire face à l'acte d'accusation a plaidé non-coupable, soit personnellement ou par la voix d'un procureur. Me Gilles Bergeron a été appelé à représenter trois des quinze accusées tandis que Me Marcel Chartier, se faisait le porte-parole d'une demi-douzaine.

Devant ce déluge d'aveux de non-culpabilité, le juge Léon Girard a fixé pro forma la date du procès au 17 décembre. Les prévenues, immédiatement après leur comparution, ont tout cautionnement leur a été refusé, ont été véhiculées vers Montréal où elles subiront un examen médical. Cette formalité sera faite probablement accomplie, mardi prochain, selon Me Houde, de sorte que le 17 décembre est une excellente date pour le procès.

c'est un secret Polichinelle

- Les propriétaires de motoneiges commencent à avoir la vie dure, alors que plusieurs municipalités défendent déjà la circulation de ces petits véhicules dans leurs limites. Même dans la région de la motoneige à munir leur véhicule de flotteur. Mais, une leur d'espoir luit à l'horizon, car il paraît que quelques conseillers municipaux du Cap-de-la-Madeleine ont l'intention de suggérer un plan de "neige" qui favoriserait la pratique de ce sport dans les limites de la ville.
- La campagne de recrutement dirigée par le Kiwanien de Trois-Rivières Ouest, André Caron, semble vouée au succès. Cette semaine, pas moins de cinq nouveaux membres ont été initiés. Un autre comité, plus liquide celui-là, celui de Jean-Pierre Rémillard, a finalement porté fruits... des fruits de mer. La partie d'huitres projetée aura donc lieu, (on ne l'espérait plus), samedi soir le 13 décembre à "Ma Cabane", près de la Pointe-du-Lac. Il n'y avait plus de choix, c'était ça ou un réveillon de Noël.
- Le député unioniste Gilles Gauthier est un gentil-homme-fermier et il vient de le prouver en se portant acquéreur d'une modeste terre à Champlain. Il se propose de la développer graduellement et peut-être comme son père Charles Gauthier de Louiseville, il se portera acquéreur d'une petite épicerie du coin pour écouler ses produits.
- L'ex-échevin Léo Thibeau trouve que le temps ne passe pas assez vite. Chaque jour, des pressions s'exercent sur lui pour qu'il brigue à nouveau les suffrages lors des élections de 1970 à Trois-Rivières. Polichinelle a pu se rendre compte que les pressions n'étaient pas nécessaires pour décider Léo à prendre une douce revanche sur celui qui lui a fait mordre la poussière de justesse lors de la dernière élection. Et Polichinelle sait que déjà une puissante organisation est à se bâtir et qu'elle comprend des organisateurs d'élections chevronnés.

Construction de 170 unités dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix

Cap Construction décroche un contrat de \$2,189,000 pour le relogement

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — L'Office municipal d'Habitation vient d'autoriser la compagnie Cap Construction Ltée, du Cap-de-la-Madeleine, à entreprendre la construction des 170 unités de logements à loyers modérés, dans la zone voisine du secteur Notre-Dame de la Paix.

Cette entreprise avait présenté l'offre la plus avantageuse pour cet important projet de relogement au montant de \$2,189,000 et n'attendait plus que l'attestation officielle avant de se mettre à l'oeuvre.

Le surintendant de Cap Construction Ltée, M. Conrad Vaillancourt a révélé que les travaux commenceront dès lundi

matin et qu'ils se poursuivront durant tout l'hiver.

Signature du contrat

Quant au contrat, il n'a pas encore été signé, mais tout indique que cette formalité sera remplie au cours de la semaine prochaine, selon ce qu'a mentionné le directeur du service d'urbanisme M. André Lanouville.

En sa qualité de membre de l'Office d'Habitation, M. Lanouville a précisé que la cérémonie de la levée de la première pelle de terre se coïncidera pas avec les débuts des travaux, mais se déroulera dans quelques jours.

L'office invitera le ministre

des Affaires municipales, M. Robert Lussier, un représentant du gouvernement fédéral dans le domaine de l'habitation, les députés Gilles Gauthier et J.A. Mongrain, les dirigeants de la Société d'Habitation du Québec les conseillers et diverses personnalités" a dit M. Lanouville.

Caractéristiques des logements

Le projet conçu par l'architecte Maurice Denoncourt et accepté par la Société d'Habitation du Québec comprendra 62 unités de logements de 3 chambres à coucher, 36 unités de 4 chambres à coucher et 72 unités de 1 et 2 chambres à coucher.

Il sera réalisé sur un terrain appartenant à la ville de Trois-

Rivières et l'implantation des bâtiments permettra à chaque locataire d'avoir une cour avant et arrière, un numéro civique domestique donnant sur une allée et d'être à proximité des parcs de stationnement.

Les résidents du secteur Notre-Dame de la Paix qui devront être abandonnés leur logement, dans le cadre du programme de rénovation, auront la priorité quant à l'utilisation de ces logements et ils bénéficieront d'une échelle de loyer qui tiendra des conditions de la famille et de ses revenus.

Rôle de l'Office d'Habitation

En vertu des pouvoirs qui lui est attribué, l'Office municipal

d'Habitation devra veiller à la mise en oeuvre de ces logements à loyers modérés et les administrer. Actuellement, trois membres en font partie, en l'occurrence le maire René Matteau, l'assistant-gérant, M. Jacques Charette et le directeur du service d'Urbanisme, M. André Lanouville.

D'autres directeurs seront appelés à oeuvrer dans cet organisme plus tard et le seul qui sera renommé sera l'administrateur. Celui-ci n'a pas encore été désigné mais sera choisi probablement au moment où les premiers locataires seront prêts à faire leur entrée dans ces logements subventionnés.

Les médecins se demandent s'ils devront amputer Michel Gaudreau qui a eu un pied écrasé par un wagon de chemin de fer

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Les médecins de l'hôpital St-Joseph se demandent, hier, s'ils allaient amputer une partie ou tout le pied ou bien tenter de greffer les osselets de l'adolescent qui a eu le pied droit à moitié écrasé par un wagon de chemin de fer du Canadien Pacifique, vers 10h45, près de la rue William, mercredi matin.

Michel Gaudreau, 14 ans, fils de M. Gérard Gaudreau, 4011 rue Deschamps, Trois-Rivières, reposait toujours au service des soins intensifs hier soir.

Le jeune homme a eu les osselets sectionnés et une partie du pied droit écrasé par une roue du wagon.

Un raccourci

L'accident s'est produit lorsque le garçon a voulu prendre un raccourci en traversant le chemin de fer du Canadien Pacifique proche de la rue William. Comme il y avait à cet endroit, un convoi immobilisé sur les rails, il a décidé de passer sous un wagon.

Le convoi de chemin de fer s'est remis en marche au moment où Michel Gaudreau se dégageait de l'autre côté du wagon. Il n'a pas eu le temps de retirer son pied droit qui a été écrasé par une roue.

Il continue

Le jeune Gaudreau a néanmoins continué son chemin, franchi une clôture d'une hauteur de six pieds et s'est rendu en sautillant sur une jambe, la jambe gauche, chez un condonier où il a demandé qu'on appelle la police.

Quelques minutes plus tard, il devait être conduit à l'hôpital St-Joseph. Les médecins constatèrent alors que les osselets du pied droit de l'adolescent ne tenaient plus que par de la peau et qu'une partie de ce pied était écrasé.

Entraînement spécial pour les volontaires de la Protection civile

CAP DE LA MADELEINE (RN) — Une quarantaine de volontaires suivront un entraînement spécial dispensé par le groupe 641 de la Protection civile du Cap-de-la-Madeleine sur les mesures d'urgence. Cet entraînement fera partie d'un programme compris dans l'organisation des mesures d'urgence municipales à Sainte-Anne-de-la-Pérade paroisse. Deux annexes ont été complétées par le maire Roland Hivon avec le concours du coordonnateur municipal M. A. Baril, de MM. Jules Rompré et Jean Marceau, responsables des services d'incendies et sauvetage.

Pour améliorer la circulation

Les marchands du secteur St-Maurice-Lavolette reviennent à la charge

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Le conseil de ville de Trois-Rivières prendra connaissance, lundi, d'une lettre de l'Association des marchands du centre commercial St-Maurice-Lavolette dans laquelle l'on propose une solution au problème de la circulation dans ce secteur.

Ces hommes d'affaires sont d'avis que la ville devrait considérer sérieusement le projet de prolonger la rue Ste-Marie, en direction est, en aménageant une artère le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique, laquelle pourrait déboucher près de la gare, à l'intersection des rues Champlour et Père Frédéric.

De tels travaux engendrent évidemment l'expropriation de maisons situées sur les rues St-Honoré et Lafond, mais les marchands précisent que les conseillers se sont déjà déclarés favorables à des expropriations beaucoup plus considérables pour améliorer la circulation.

M. Jacques St-Pierre, président de l'Association, a révélé que les marchands feraient sous peu d'autres recommandations à l'administration municipale, toujours dans le but de solutionner le problème de la circulation dans le centre commercial St-Maurice-Lavolette.

Mesures pour mettre fin aux actes de vandalisme dans les écoles du Cap

CAP DE LA MADELEINE (RN) — Les conseillers scolaires du Cap-de-la-Madeleine sont décidés à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux actes de vandalisme dans les écoles et à leur abord. Les élèves qui seront pris en défaut, soit en brisant les vitres ou tout ce qui se rattache à la propriété de la commission scolaire, seront sommés de donner leur nom, celui du chef de famille ainsi que leur adresse.

Le directeur ou la directrice de l'école fera un rapport aux autorités scolaires lesquelles adresseront un compte détaillé aux parents de l'élève. Ce compte comprendra le coût de l'objet ou de la vitre à être remplacé, le coût de l'ouvrage, le déplacement de l'ouvrier qui aura fait la réparation.

Depuis le commencement de l'année fiscale, soit en juillet 1969, une somme de \$2,279 a été déboursée par la commission scolaire pour le remplacement des vitres cassées. Ce qui veut dire que les contribuables ont dû payer indirectement cette somme.

Une autre étape pour la rénovation du centre-ville

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Le programme de rénovation du centre-ville de Trois-Rivières a franchi une autre étape légale, cette semaine, alors que les dirigeants de la Société d'Habitation du Québec ont siégé à l'hôtel de ville pour étudier les doléances des contribuables.

Cette audience publique a prouvé que les citoyens touchés par ce programme étaient tous favorables puisque le président de la SHQ, M. Henri Dion et les commissaires n'ont inscrit aucune plainte. Seuls deux personnes ont rompu le silence pour se renseigner sur la nature du projet.

Il est à prévoir maintenant que la Société d'Habitation du Québec donnera sous peu son acceptation définitive au programme de rénovation conçu par le directeur du service d'Urbanisme de Trois-Rivières, M. André Lanouville et qui s'applique au secteur situé entre les rues Bonaventure et Lavolette et des deux côtés des rues Royale et Hart.



(Photo Roland Lemire)

Elections à la Croix-Rouge

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA Croix-Rouge, section de Trois-Rivières, a tenu une importante assemblée cette semaine pour la présentation des rapports et les élections annuelles. De gauche à droite, M. Claude Fleury, commissaire adjoint

de la Croix-Rouge de Montréal, Mme Denise Blais, secrétaire exécutive, de la section de Trois-Rivières, M. Del Dugré président réélu pour un troisième terme consécutif et M. Paul Labelle, de Montréal, directeur provincial.



M. Roch LaSalle

Le député Roch LaSalle à T.-R.

TROIS-RIVIÈRES (CH) — M. Roch LaSalle, député conservateur du comté de Joliette à la Chambre des Communes sera le conférencier invité à l'occasion d'un déjeuner de l'Association Progressiste Conservatrice de la Mauricie qui sera servi à 11h, dimanche matin, au club de curling Lavolette.

M. LaSalle, un des députés du leader de l'opposition Robert Stanfield dont les interventions sont les plus remarquées à la Chambre des Communes est en grande demande un peu partout au Québec comme conférencier. Ses déclarations et ses remarques franches et détachées de tout esprit politique en font un parlementaire très estimé, non seulement de ses collègues conservateurs, mais des libéraux et du premier ministre Trudeau lui-même.

M. LaSalle est sorti vainqueur de la récente lutte électorale dans Joliette par une faible majorité, mais depuis sa popularité n'a cessé de s'accroître depuis ce temps à cause de ses contacts fréquents avec toutes les classes de la société qui voient en lui non un député conservateur ou de n'importe laquelle allégeance politique, mais un bon député capable d'écouter toutes les bonnes causes et de s'opposer à celles qu'il croit sincèrement mauvaises.

Il s'est particulièrement fait remarquer pour son dévouement à la cause agricole et par les mesures qu'il a préconisées à Ottawa pour aider cette classe de la société.



Le Docteur Michel Baribeau MD, spécialiste en maladies du sang, a obtenu le titre d'Associé (Fellow) en Hématologie Pathologique du Collège Royal des Médecins du Canada. Le Docteur Baribeau est chef du département d'Hématologie de l'Hôpital Sainte-Marie, Hématologiste Consultant à l'Hôpital Cooke de Trois-Rivières, l'Hôpital Christ-Roi de Nicolet et l'Hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan.

ON DEMANDE
 Secrétaire sténo dactylo, français et anglais références et expérience exigées.
 Bonnes conditions de travail Salaire à discuter.
 Écrire à C.P. 668
 Département 344
 Le Nouvelliste
 Trois-Rivières

En vue de la construction de logements à prix modérés

Les contribuables de Bécancour ne s'opposent pas à la réalisation d'une partie du système d'eau et d'égouts

BÉCANCOUR (R.L.) — Les contribuables de la ville de Bécancour n'ont formulé aucune opposition à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 48 en vue de la réalisation des travaux de construction d'une partie du réseau d'eau et d'égouts de la ville.

Le maire de la ville de Bécancour, M. L.-Gaston Gaudet, ainsi que le greffier, Me André Villeneuve, ont été autorisés à signer le contrat avec Iherville Construction.

Le montant du contrat est de \$93,258.65. Les citoyens se souviendront que le montant initial de la soumission de Chagnon présentée le 3 septembre 1968, était un peu supérieur à \$67,000.

Le projet, a-t-on laissé entendre à l'hôtel de ville, a été retardé par le ministère de la Voirie qui avait l'intention à l'époque d'exproprier les habitants le long de la route 3, en prévision de la construction de l'autoroute 30.

Le projet, a-t-on laissé entendre à l'hôtel de ville, a été retardé par le ministère de la Voirie qui avait l'intention à l'époque d'exproprier les habitants le long de la route 3, en prévision de la construction de l'autoroute 30.

Jusqu'au printemps

La Régie permet de verser des eaux usées dans la rivière Godefroy

BÉCANCOUR (R.L.) — Dans une lettre qu'elle faisait parvenir aux autorités de la ville de Bécancour, la Régie des Eaux du Québec a autorisé la réalisation d'un collecteur d'égouts sanitaires et a accepté que la Crémèrie St-Grégoire déverse temporairement ses eaux usées à la rivière Godefroy, jusqu'au printemps prochain.

La Régie des Eaux du Québec a étudié le plan qui lui a été soumis par M. Edouard Lair, ingénieur conseil pour le compte de la ville de Bécancour, relativement à des travaux d'égouts sanitaires pour desservir adéquatement la Crémèrie St-Grégoire.

Par ailleurs, une entente doit être conclue entre la municipalité et la Crémèrie St-Grégoire comme quoi cette industrie ne déversera en aucun temps le petit lait de fromage et les autres sous-produits du lait au réseau d'égout municipal.

Travaux

La Régie des Eaux du Québec a étudié le plan qui lui a été soumis par M. Edouard Lair, ingénieur conseil pour le compte de la ville de Bécancour, relativement à des travaux d'égouts sanitaires pour desservir adéquatement la Crémèrie St-Grégoire.

Les travaux consisteraient en la pose d'une conduite en béton armé de 15 pouces sur une distance de 4,400 pieds linéaires pour l'égout sanitaire, entre la crémèrie et la rivière Godefroy.

Depuis, on prévoyait la construction d'un poste d'épuration. L'étang d'oxydation conventionnel prévu dans le projet initial ne rencontre malheureusement pas les exigences de la Régie.

Depuis, on prévoyait la construction d'un poste d'épuration. L'étang d'oxydation conventionnel prévu dans le projet initial ne rencontre malheureusement pas les exigences de la Régie.

On sait que cette entreprise, connue sous le nom de Crémèrie Deschailions déversait ses eaux usées dans le fleuve auparavant. Lorsque le pont sur le fleuve a été construit, la crémèrie a dû changer d'endroit. C'est pour remédier à cette situation



Vente de la millième roulotte

UNE ENTREPRISE TRES PROSPERE à Nicolet rayonne également à travers tout le Canada. Il s'agit de Championnion Maisons Mobiles Inc. dont le président est M. J.-Réal Piché.

Aston. Rares sont les vendeurs de roulettes pour la compagnie General qui réussissent à écouler 1,000 roulettes et plus. Cet honneur revient à un nicolétain qui entend en septième année dans la vente et le service des maisons mobiles et des roulettes.

Vol commis dans une automobile

Les policiers sont sur une bonne piste

NICOLET (R.L.) — L'arrestation des auteurs d'un vol estimé à \$1,000 en marchandise diverses, commis dans une automobile accidentée, mardi soir, à St-Célestin, serait imminente.

Il avait décidé d'abandonner son véhicule pour la nuit avec l'intention de le reprendre le lendemain.

En effet, les enquêteurs du détachement de la Sûreté du Québec de Nicolet qui poursuivent leurs recherches depuis l'infraction, ont réussi à obtenir une bonne description des individus et il n'est pas impossible que d'intéressants développeurs surviennent d'ici quelques heures concernant cet affaire.

Le vol fut signalé aux policiers du détachement de Nicolet de la Sûreté du Québec qui prirent l'enquête en main.

Un conseil régional de gestion agricole dans la région numéro 4

NICOLET (R.L.) — Un conseil de gestion agricole a été formé dans la région agricole numéro 4. Ce conseil, qui groupera les cultivateurs faisant partie des GERA (Groupes d'étude en rentabilité agricole), a pour but de promouvoir une plus grande collaboration entre la population agricole et le personnel du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le conseil s'est donné comme objectif d'établir et de maintenir un lien entre les membres des GERA afin de pouvoir étudier leurs problèmes particuliers et de formuler des suggestions.

Il favorisera également les échanges entre les membres des Gera et les employés du MAC dans la région. De plus, le conseil de gestion constituera un organisme de consultation pour le coordonnateur régional, particulièrement en ce qui concerne la gestion agricole et l'application de la science et des techniques agricoles.

Le nouveau conseil de gestion agricole formé sur le plan régional contribuera aussi à rapprocher les intéressés au problème du milieu agricole pour que l'action du MAC soit appuyée sur les besoins réels de la région, ce qui constitue un des objectifs de la régionalisation au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Il s'en suivra certainement une rentabilité accrue de la part des agriculteurs et une meilleure utilisation des ressources.

Vente de chandelles du club Optimiste

NICOLET (R.L.) — Le club Optimiste de Nicolet organise, comme à chaque année, une vente de chandelles fort décoratives pour la période des Fêtes. L'objectif de cette année a été fixé à 500 chandelles et tout porte à croire qu'il sera atteint puisque par les années passées, cette vente remportait un éclatant succès toujours grandissant.

est M. André St-Pierre. Cette vente aura lieu vendredi, le 19 décembre, ainsi que durant toute cette fin de semaine.

Le responsable de la vente des chandelles pour cette année

Demers conduisait en état d'ivresse

Verdict de mort accidentelle dans le cas Simon Lafond

DESCHAILLONS (R.L.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district de Lethbridge, le docteur Raymond Lemay, relativement au décès de M. Simon Lafond, âgé de 25 ans, de Montréal, survenu à la suite d'un accident d'automobile.

La collision impliquant deux automobiles est survenue samedi soir, le 4 octobre dernier, vers 9 heures, sur la route 40B, entre Parisville et Forterville, dans le comté de Lethbridge.

Outre M. Lafond, la tragédie avait fait une seconde victime, M. Ronald Demers, âgé de 28 ans, conducteur du second véhicule.

Le verdict du docteur Lemay a été rendu à la suite d'une enquête du coroner qui s'est déroulée jeudi, à la morgue Charland de Deschailions, sous la présidence du coroner du district.

Six personnes ont été appelées à faire entendre leur témoignage au cours de cette enquête qui a débuté avec un léger retard.

Le premier témoin invité à donner sa version des faits a été l'agent Jacques Julien, de la Sûreté du Québec, détachement de Laurier-Station. Ce dernier, qui s'est rendu sur les lieux de la tragédie, a raconté ce qu'il a vu dès son arrivée. Le policier, répondant à la question d'un avocat, a soutenu que le corps de l'une des victimes, Ronald Demers, sentait la boisson, alors qu'il se trouvait encore dans la voiture. Demers a, semble-t-il, été tué sur le coup.

Le premier témoin invité à donner sa version des faits a été l'agent Jacques Julien, de la Sûreté du Québec, détachement de Laurier-Station. Ce dernier, qui s'est rendu sur les lieux de la tragédie, a raconté ce qu'il a vu dès son arrivée. Le policier, répondant à la question d'un avocat, a soutenu que le corps de l'une des victimes, Ronald Demers, sentait la boisson, alors qu'il se trouvait encore dans la voiture. Demers a, semble-t-il, été tué sur le coup.

Le premier à faire sa décoration extérieure fut M. l'abbé Jean-Paul Rondeau, curé. Dans les parterres du presbytère, il a dressé une magnifique crèche, toute illuminée.

Pour sa part, Jean-Guy Charland, un des amis des frères Ronald et René Demers, a raconté les allées et venues de ses compagnons puisqu'il a passé une bonne partie de la journée du 4 octobre en leur compagnie.

De leur côté, les élèves et les membres de la direction du club ne veulent rien savoir de la démission de Robert Drouin et l'un des membres éminents de l'exécutif, Jean Barbosa, a rapporté que tout le monde voulait garder Robert Drouin à la tête du club de karaté à cause des nombreux services qu'il a rendus et pour ses qualités d'organisateur.

De son côté, Mme Simon Lafond, l'épouse de la seconde victime de cette tragédie routière, fut appelée à donner sa version des faits puisqu'elle prenait place à côté de son mari, dans l'automobile de marque Comet 1969. Le jeune couple filait en direction de Parisville à une vi-

tesse normale lorsqu'une voiture venant à la rencontre a heurté de plein front l'automobile dans laquelle ils se trouvaient. Mme Lafond n'a subi aucune blessure dans l'impact.

Le premier à faire sa décoration extérieure fut M. l'abbé Jean-Paul Rondeau, curé. Dans les parterres du presbytère, il a dressé une magnifique crèche, toute illuminée.

Pour ce qui est de l'intérieur, chez M. Antonio Paillé, on voit un sapin tout étincelant de lumières de différentes couleurs. On y voit aussi une croix illuminée en rouge. Au dire de plusieurs, ce doit être la seule existant de nos jours.

De son côté, Mme Simon Lafond, l'épouse de la seconde victime de cette tragédie routière, fut appelée à donner sa version des faits puisqu'elle prenait place à côté de son mari, dans l'automobile de marque Comet 1969. Le jeune couple filait en direction de Parisville à une vi-

Le premier à faire sa décoration extérieure fut M. l'abbé Jean-Paul Rondeau, curé. Dans les parterres du presbytère, il a dressé une magnifique crèche, toute illuminée.

Un air de fête dans le village de Manseau

MANSEAU (DNC) — Avec les nombreuses décorations qui ornent les demeures, notre localité commence à avoir un air de fête. Toutes les décorations sont autant à l'extérieur qu'à l'intérieur et leur nombre augmente sans cesse. Chaque citoyen semble redoubler d'efforts pour que la localité soit la mieux décorée de toute la région.

Pour ce qui est de l'intérieur, chez M. Antonio Paillé, on voit un sapin tout étincelant de lumières de différentes couleurs. On y voit aussi une croix illuminée en rouge. Au dire de plusieurs, ce doit être la seule existant de nos jours.

Le premier à faire sa décoration extérieure fut M. l'abbé Jean-Paul Rondeau, curé. Dans les parterres du presbytère, il a dressé une magnifique crèche, toute illuminée.

Pour ce qui est de l'intérieur, chez M. Antonio Paillé, on voit un sapin tout étincelant de lumières de différentes couleurs. On y voit aussi une croix illuminée en rouge. Au dire de plusieurs, ce doit être la seule existant de nos jours.

chers puisque les témoignages de l'enquête ont démontré qu'il conduisait en état d'ivresse et qu'il conduisait à gauche de la route.

M. Drouin voulait quitter son poste

On refuse la démission du président du club de karaté

NICOLET (R.L.) — Le président actuel du club de Karaté de Nicolet, M. Robert Drouin, a songé il y a quelque temps à démissionner de son poste à cause d'un surcroît de travail. Toutefois, les membres de l'exécutif ainsi que tous les élèves de l'école de karaté de Nicolet se refusent à accepter que le président quitte son poste.

Robert Drouin, qui est l'un des principaux responsables de la survie du karaté à Nicolet et dans toute la région, avait laissé entendre ces jours derniers à des directeurs et à des élèves qu'il avait l'intention de quitter son poste puisque son travail le tenait trop souvent éloigné de l'école de karaté et des cours qu'il donne les lundis et mercredis soirs à Nicolet.

De leur côté, les élèves et les membres de la direction du club ne veulent rien savoir de la démission de Robert Drouin et l'un des membres éminents de l'exécutif, Jean Barbosa, a rapporté que tout le monde voulait garder Robert Drouin à la tête du club de karaté à cause des nombreux services qu'il a rendus et pour ses qualités d'organisateur.

Interrogé sur cette démission possible, M. Robert Drouin n'a pas nié qu'il avait songé sérieusement à poser ce geste parce qu'il juge inefficace le travail qu'il peut faire au sein de l'exécutif, à cause de ses absences.

Confirmant le surplus de travail, Robert Drouin a déclaré: "Je veux laisser aux jeunes l'opportunité de se lancer dans une expérience nouvelle et je tiens à ce qu'ils prennent leurs responsabilités".

Le président du club de karaté de Nicolet depuis sa fondation, laquelle remonte au mois de septembre 1968, a dit qu'il ne pouvait accepter un président inefficace et que c'est pour cette raison qu'il jugeait utile de démissionner pour rendre service au club.

Toutefois, Robert Drouin n'a pas caché qu'il apporterait quand même son aide au club en demeurant président ex-officio. Il a mentionné aussi qu'il avait formé le club il y a plus d'un an et qu'il avait songé à une certaine relève. Ce n'est que depuis un mois environ que Robert Drouin a songé à démissionner après que certains lui eurent reproché de ne pas se rendre souvent aux cours, les lundis et mercredis soirs.

Quoi qu'il en soit, les membres du club de karaté de Nicolet et les élèves de l'école de karaté locale ont encore un immense besoin de leur président actuel à cause de son leadership.

Fondation

Les amateurs de loisirs de Nicolet se souviendront que le club de Karaté de Nicolet a été fondé au mois de septembre 1968 afin de répondre à un besoin qui se faisait sentir dans toute la région.

L'an dernier, une centaine d'élèves ont suivi les cours alors que l'on en compte plus de 80, cette année, de tous les âges et des deux sexes.

Courrier Sud

- Le conseiller Julien Lassonde a donné un avis de motion, lors de la dernière assemblée spéciale de la ville de Nicolet, à l'effet qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, il proposera un règlement afin d'amender le règlement 243 concernant la circulation et le trafic dans la ville de Nicolet.
- La souscription organisée par le club Optimiste de Nicolet pour ses œuvres de l'aide à la jeunesse a rapporté jusqu'à maintenant plus de \$480. Il n'est pas impossible que les solliciteurs recueillent plus de \$500 une fois la souscription terminée. Une partie de l'argent ainsi recueilli a déjà été remise à l'organisation du hockey mineur. D'autres organismes se verront attribuer un montant par les Optimistes de Nicolet prochainement.
- Lors du dernier souper Optimiste de Nicolet, les membres ont semblé vouloir donner une leçon de diction à leur grand confrère, Georges Côté. Ce dernier a appris... ou apprendra dorénavant à prononcer ses "r". Car dans plusieurs cas, il pourrait en résulter une certaine confusion, n'est-ce pas!
- Le dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants des membres du club Optimiste de Nicolet a été fixé à dimanche, 28 décembre prochain. Cette grande fête pour les enfants aura lieu à 3 heures au chalet du camp Notre-Dame de la Joie, situé à Port St-François. Environ 25 membres, leurs épouses et leurs enfants participeront à une magnifique distribution de cadeaux. Du plaisir pour les enfants... et pour les Optimistes.
- Un club de danse de Nicolet a décidé, cette semaine, de remplacer sa seconde danseuse à "gogo" par une première danseuse. Cette formule a été mise à l'essai pour quelques temps. Plusieurs se demandent si ce changement sera le prélude à l'ère des "danseurs à gogo" ou des "danseurs topless".

Commission sur les drogues

Légaliser la "mari" c'est légaliser l'ignorance

par GERMAIN DION

QUEBEC (PC) — "Si nous légalisons la marijuana, nous légalisons l'ignorance", a déclaré vendredi un professeur de l'Université d'Ottawa devant la commission d'enquête LeDain sur l'usage non médical des drogues.

M. George Ling, président du département de pharmacologie, a affirmé, devant la commission, qui tenait ses audiences à l'université, qu'il faudrait plutôt permettre un usage expérimental de la "mari" sous la direction de la division des aliments et drogues du gouvernement fédéral.

Il s'est opposé à un usage sur ordonnance médicale, comme cela se pratique maintenant en Grande-Bretagne.

"Le fait que la mari s'appuie sur 5.000 ans d'histoire ne prouve pas qu'elle est sans danger", a répondu le scientifique à un jeune participant.

D'autre part, un deuxième témoin a se faire entendre par la commission a affirmé que la loi actuelle, qui punit aussi bien les usagers que les promoteurs de la drogue, a fait plus de tort que de bien.

L'assistance de quelque 40 personnes a toutefois applaudi un participant, quand M. Steinhart s'est fait dire qu'il ne pouvait parler en connaissance de cause, de la drogue, puisqu'il a

avoué, lui-même n'en avoir jamais pris.

Succédané

Le professeur Ling affirme, au contraire, qu'il a fait un essai du hachich et de la marijuana, en 1960-61. Ceci l'a rendu malade. En 1963, il a tenté un essai "contrôlé" du LSD.

"Depuis, a-t-il dit, je n'ai ressenti aucun besoin de prendre de la drogue."

Quant à l'assistance, dont plusieurs membres ont couramment dialogué avec la commission et les témoins, elle a soutenu que la question de la drogue ne peut être résolue sur une base scientifique.

Un participant, qui a avoué lui-même avoir fait de la prison, a dit: "Nous demandons la même liberté que la société reconnaît à la minorité qui fait usage des boissons alcooliques."

Un autre a fait la comparaison avec la thalidomide, et un autre encore avec les effets néfastes de l'air pollué.

C'est le même problème que celui de la prohibition aux États-Unis, a émis un francophone dans la salle. Comme dans le temps pour l'alcool, l'illegalité entraîne à délier la loi.

Enfin, à une question du président, M. Gerald LeDain, celui qui s'est reconnu comme un ancien promoteur, condamné, a répondu: "L'être humain devrait avoir la liberté de choisir ce qu'il croit bon pour lui."

Contrôleur financier pour la CJC

OTTAWA (PC) — Les Communes ont adopté en première lecture, vendredi matin, un projet de loi proposant la nomination d'un contrôleur financier pour la Compagnie des jeunes Canadiens.

La deuxième lecture du bill, intitulé Loi modifiant la loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens, aura lieu lundi, a annoncé M. Donald Macdonald, président du Conseil privé.

Dans les notes explicatives accompagnant la présentation du projet de loi, le gouvernement souligne que: "Cette modification a pour but de prévoir la nomination, par le gouverneur en conseil, d'un contrôleur de la CJC dont l'approbation serait requise pour les placements à faire par la compagnie et pour la conclusion de contrats et tous autres arrangements comportant des dépenses d'argent".

Le contrôleur financier aura donc la haute main sur l'écoulement des \$900.000 qui restent encore au budget de \$19 millions de la CJC.

Ceci représente la première mesure de restriction du gouvernement contre la compagnie qui a fait, récemment, l'objet d'une enquête parlementaire, après les accusations de subvention du président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Le contrôleur pourra aussi requérir, au besoin par un ordre de cour, la déposition de tous "livres, documents et comptes" de la compagnie.

Les députés auront toute la fin de semaine pour étudier le sens de ces modifications.

Trudeau

Pas d'enquête royale sur les activités subversives

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier, aux Communes que son gouvernement n'a pas l'intention d'instituer une commission royale d'enquête sur les activités subversives au Canada.

M. Trudeau a fait part de cette décision alors qu'il répondait à une question que lui posait M. Georges Valade (PC-Mtl-Ste-Marie).

M. Valade lui avait fait valoir qu'une telle commission royale d'enquête avait été réclamée par M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la Ville de

Montréal, lors des audiences publiques qu'un comité parlementaire a tenues, récemment, sur les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens.

M. Trudeau a également rappelé au député que le comité parlementaire n'avait recommandé aucune mesure du genre dans son rapport qui fut déposé aux Communes, il y a une dizaine de jours.

Le comité a recommandé toutefois que la CJC soit mise sous tutelle durant une période d'une année.

SOMMAIRE

Table with 2 columns: Title and Page number. Includes 'Bandes illustrées', 'Bourses', 'Classées', 'Convocations', 'Mots croisés', 'Nécrologie', 'Radio-T.V. Cinéma', 'Sports', 'Voyage'.

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Au tableau d'affichage d'une église: "Si l'on vous accusait d'être chrétien, y aurait-il assez de preuves pour vous condamner?"



Grand succès du Noël du Pauvre

TROIS-RIVIERES (JRL) — A minuit, hier soir, l'organisation du Noël du Pauvre avait amassé la somme de \$13.137,74.

Les dons d'argent arrivaient de tous les coins de la région. Les organisateurs prévoyaient atteindre leur objectif fixé selon les besoins.

Quelque 500 personnes bénévoles travaillaient pour mener à bien l'entreprise du Noël du Pauvre qui vise à secourir les familles pauvres de la région à l'approche de la période des Fêtes. L'an dernier, le Noël du Pauvre est venu en aide à 400 familles dans les diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet. Le poste CKTM-TV est au cœur de l'organisation.

Pour récupérer l'impôt dit "de progrès social" - \$200 millions

Le Québec reviendra à la charge

par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a peut-être fermé "le dossier", mais le Québec ne l'a pas fait, a déclaré, hier lors d'une entrevue à Ottawa, le ministre québécois des Finances, M. Mario Beaulieu.

Cette déclaration de M. Beaulieu se réfère au refus de M. Edgar Benson, ministre fédéral des Finances, de céder au Québec une somme de \$200 millions, c'est-à-dire l'équivalent du produit de l'impôt dit "de progrès social", qui aura été perçu au Québec entre le 1er janvier 1969 et le 1er juillet 1970.

M. Beaulieu a dit que cette demande serait alors portée "au niveau des premiers ministres" qui doivent se réunir en février, à Ottawa.

Arguments nouveaux

"Nous avons apporté des arguments nouveaux pour que nous soit retournée cette somme et j'ai eu la nette impression que ces arguments ont porté", a-t-il ajouté.

La veille, M. Beaulieu avait manifesté la confiance que le fédéral se rend à la demande québécoise, faite également, l'an dernier, par son prédécesseur, M. Paul Dozois, lors d'une rencontre semblable.

A cette occasion, M. Dozois avait soutenu que le fédéral, en instituant un tel impôt au Canada, mettait en danger la survie du pays.

Cet impôt dit "de progrès social" sert notamment au financement du régime canadien d'assurance-maladie au Québec. Le Québec n'entend pas adhéser avant le 1er juillet 1970.

Depuis son entrée en vigueur, cet impôt est perçu uniformément à travers le Canada, même dans les provinces qui n'ont pas encore accepté le régime canadien.

M. Beaulieu a fait ces déclarations à l'issue d'une conférence

de deux jours, réunissant les ministres fédéral et provinciaux des Finances, à Ottawa.

Les discussions qui ont eu lieu, au cours de cette rencontre, ont notamment porté sur les prévisions économiques de la prochaine année, les arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces, et les réformes fiscales proposées dans le Livre blanc que M. Benson a publié, au début de novembre.

À Québec en février

Cette rencontre qui aura sa suite, les 2 et 3 février 1970, à Québec à la suggestion de la délégation de cette province, a fourni l'occasion à M. Benson

d'assurer ses homologues qu'il accepte de reconsidérer certaines mesures importantes contenues dans le Livre blanc.

Il s'agit des mesures concernant l'impôt sur les profits des sociétés et les privilèges fiscaux destinés aux entreprises minières et autres.

Trois ministres provinciaux ont fait des déclarations sur le livre blanc de M. Benson, mais seul celui de l'Ontario a rendu publique la sienne.

M. Beaulieu a déclaré que le Québec avait préféré s'abstenir de commenter ce document jusqu'à maintenant, notant qu'il avait préféré discuter de "partage fiscal comme tel".

Le ministre ontarien Charles MacNaughton a, pour sa part, demandé que 50 pour cent des recettes qui découleront de l'application des mesures fiscales proposées dans le Livre blanc soient remises aux provinces.

Il a soutenu également que le fédéral avait sous-estimé les revenus qui découleront de la réforme proposée. Ces revenus seront deux fois plus élevés que ne le prétend le fédéral, a-t-il dit.

Ils s'éleveront à plus de \$1 milliard par année et non pas à \$600 millions lorsque toutes les mesures auront été appliquées, a-t-il précisé.



ON POURRAIT DEBARQUER sur la lune les yeux fermés. Pas de problème. Apollo-13 pourrait partir demain sans qu'on ait à changer la procédure d'alunissage. C'est ce qu'a dit le commandant de bord d'Apollo-12, Charles

Conrad, vendredi lors de la première conférence de presse de l'équipage depuis son retour à terre. De gauche à droite sur la photo: Alan L. Bean, Richard F. Gordon et Charles "Pete" Conrad.

Montréal perdra la sienne

Le Québec s'apprête à créer une loterie provinciale

Par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Après des mois d'étude et de consultations, le gouvernement a finalement déposé à l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi concernant les loteries et les courses.

Ce bill vise principalement à légaliser la loterie et les courses.

Parrainé par le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, il a pour objet d'instituer un organisme sous le nom de Régie des loteries et courses du Québec et une Société d'exploitation des loteries et courses du Québec.

La régie aura pour fonctions de surveiller les courses au Québec. Elle pourra également, si le gouvernement l'autorise, délivrer des licences permettant à des personnes de conduire et d'administrer un système de loteries conformément à la loi et aux modalités prescrites par le gouvernement.

Quant à la société d'exploitation, elle sera un mandataire du gouvernement chargée d'organiser et de conduire des systèmes de loteries pour le compte du gouvernement.

La taxe volontaire

Le premier ministre n'a pas donné plus de détails sur les implications du projet de loi. Cependant, d'après les déclarations antérieures, de M. Beaulieu et du ministre de la Justice, M. René Paul, tout laisse croire que cette législation entrera en vigueur le 1er janvier 1970, en même temps que la section du bill omnibus modifiant le Code pénal.

Tout indique également, comme l'a déjà expliqué M. Paul, que la ville de Montréal perdra

Sa loterie au profit du gouvernement.

Une équipe de fonctionnaires du ministère des Finances a effectué une visite, il y a quelques mois, dans les principales villes de l'Europe et des États-Unis où est exploitée une loterie afin de se familiariser avec leurs mécanismes.

Ils avaient fait rapport au ministre des Finances et c'est à la lumière de ces observations que fut rédigé, en bonne partie, le projet de loi actuel.

Plus forte teneur en goudron et en nicotine

Mise en garde contre l'usage des cigarettes extra-longues

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral met les fumeurs en garde contre l'usage des cigarettes extra-longues.

Dans son troisième rapport sur la teneur en goudron et en nicotine des cigarettes, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, met en garde contre les cigarettes très grand format (100 millimètres) avec filtre et les cigarettes grand format sans bout-filtre.

Selon lui, ces cigarettes présentent un danger supplémentaire.

"En tant que groupe, ces cigarettes grand format ont la plus forte teneur en goudron et en nicotine."

"Si une personne fume ces cigarettes extra-longues, elle ne doit pas essayer d'en obtenir pour son argent jusqu'à l'extrémité, car ainsi elle prend une dose supplémentaire de goudron et de nicotine. Les fumeurs doivent s'efforcer de jeter un long mégot."

Sans bout filtre

D'autre part, le gouvernement fédéral fait également une mise en garde contre l'usage des cigarettes grand format sans bout-filtre.

Un échantillonnage prélevé par le ministère de la Santé parmi ces cigarettes, révèle que seulement deux des 16 marques de cette catégorie ont des teneurs en goudron inférieures à 20 milligrammes; et trois seulement ont des teneurs en nicotine inférieures à un milligramme.

Le gouvernement, on le sait, a prohibé depuis quelques mois toute publicité sur l'usage de la cigarette à la télévision.

Le ministre révèle encore que les cigarettes grand format avec filtre sont celles où il y a le plus de variations, bien qu'elles soient loin d'être sans danger, selon les vues du gouvernement.

"En général, les cigarettes grand format et à bout-filtre ont une teneur en goudron et en nicotine très voisine de celle des cigarettes sans filtre, de format normal et de même marque." M. Munro revient cependant à

la charge pour affirmer que des cigarettes grand format à bout-filtre peuvent présenter une plus grande quantité de substances nocives que les cigarettes normales sans filtre d'une autre marque.

Le filtre ne doit donc pas porter illusion aux fumeurs. Il ne doit surtout pas, selon le gouvernement, donner aux intéressés une sorte de "carte de crédit" pour rallonger leurs cigarettes, s'ils fument déjà des cigarettes normales avec filtre.

C'est parmi celles-ci et les cigarettes compactes que l'on trouve les plus basses teneurs en goudron, inférieures à 20 milligrammes, a rappelé le ministre.

Analyse

M. Munro concède toutefois un certain décalage entre la publication de la charte, accompagnant sa déclaration écrite, et la teneur actuelle des cigarettes en goudron et en nicotine. Il prend acte des efforts des compagnies pour réduire ces teneurs.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Les trois cas de diphtérie

MONTREAL (PC) — Le Dr Gustave Charest, spécialiste en épidémiologie à la faculté des sciences médicales de l'Université de Montréal, devait rencontrer aujourd'hui le directeur du Service de la santé de la métropole, le Dr André Cournoyer, pour étudier des mesures à prendre face aux trois cas de diphtérie relevés depuis peu dans la paroisse Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, secteur considéré comme insalubre par l'Office municipal d'habitation. Selon des renseignements, deux des cas de diphtérie concerneraient deux jeunes frères, membres d'une famille de neuf.

Un "pansement sur une jambe de bois"

OTTAWA (PC) — Le projet de loi gouvernemental devant amender la loi sur les sociétés de fiducie a suscité les objections coalisées de l'opposition qui l'ont qualifié de "pansement sur une jambe de bois". Les amendements accroîtraient les pouvoirs de prêts et d'investissement des sociétés de fiducie à charte fédérale. Selon M. Herb Gray, ministre d'Etat, le projet de loi est essentiel pour donner plus de souplesse aux sociétés de fiducie en fournissant des fonds hypothécaires au marché de l'habitation.

Une carrière de 25 ans se termine pour le Bonaventure

HALIFAX (PC) — Le porte-avions Bonaventure a terminé hier une carrière de 25 ans dans les forces navales canadiennes. Rentrée à son port d'attache, sous un ciel radieux, cette unité de 20.000 tonnes, qui venait de faire son dernier voyage opérationnel, de Boston à Halifax, était accompagnée de 18 appareils volant en formation. Les familles des membres de l'équipage étaient à quai pour les recevoir.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

DIMANCHE - après-midi - DIMANCHE soir
 Danse avec orchestre
 En vedette cette semaine :

**BÉRIK LAQUERRE
 ET LES ORIGINALS**

La direction et le personnel
 de l'hôtel KAPI-BOUSKA remercie toute la population
 de leur visite lors de l'inauguration officielle.

HÔTEL KAPI-BOUSKA

263, DU MOULIN ST-TITE Tél.: 365-5111

**Le conseil de comté dispose
 d'un budget de \$15,000**

LOUISEVILLE (M.B.) — Le budget des 13 municipalités de la Corporation municipale du comté de Maskinongé a été présenté par le secrétaire-trésorier Me Gilles Beland, notaire de Louiseville à leur toute dernière réunion de décembre.

Au chapitre des déboursés les dépenses exécutives (maires) sont de \$3,900, les dépenses administratives, secrétaire-trésorier \$1,200 assurance-garantie \$25 vérification \$125 timbres et papeterie et photocopies, \$40 pour un total de \$1,390 dans ce domaine, plus réparation à la bâtisse du comté, peinture au second étage et autres travaux pour \$1,000.

A cette clause pour l'édifice du comté, il y a le chauffage \$630 le concierge \$1,000, téléphone du registrateur \$115.80, éclairage \$150, service d'eau \$90 assurance-incendie \$130, assurance patronale, \$25, ainsi qu'entretien et réparation \$700 pour le total de \$2,840.80.

Il y a la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé qui re-

çoit une subvention on y a un montant de \$250, comme cotisation à l'Union des Conseils de comtés, \$600 pour la délégation au congrès de l'Union des conseils de comté, \$3,267 à l'Unité sanitaire (ministère de la Santé) \$900, pour ameublement bureau d'enregistrement et dactylo et frais divers et imprévus capitalisation, pour un global de \$14,047.

Dans la colonne des revenus, il y a les loyers, province de Québec, bureau du ministre de la Justice, \$1,625, bureau du juge Greffier de la Cour, \$600 la contribution de la ville de Louiseville taxe à chaque municipalité locale au taux de 3.5 cents du cent dollars d'évaluation aux fins de comté.



(Photo Lapointe)
 LE LOUISEVILLE AUTO CLUB a procédé à l'élection d'une reine ces jours derniers. Il s'agit de Mlle France-Aurore Baribeau. Ci-dessus, à l'arrière-plan, le trésorier du club M. Michel Durast; à la droite, le président Michel Marcoite. A l'avant-plan, Mme Michel Marcoite de Louiseville, remet une gerbe de fleurs à la première reine du Louiseville Auto Club.

C'est le temps des fêtes

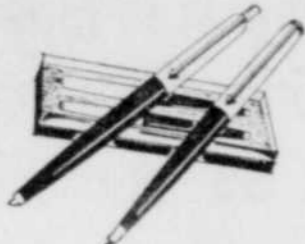
LOUISEVILLE (M.B.) — La neige et les décorations inhérentes à la période des fêtes sont revenues et déjà, certains résidents ont installé les arbres de Noël (sapins) à l'extérieur de leur demeure.

Les montres des magasins ont aussi cette atmosphère de gaieté coutumière à ce temps-ci de l'année.

De plus, à compter de jeudi soir, le 11 décembre, tous les magasins seront ouverts le soir, jusqu'à la toute veille du jour de l'An.

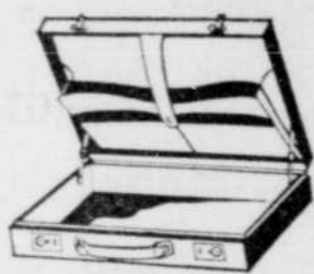
Par contre, les jours de Noël et du Premier de l'An de même que leurs lendemains, tout commerce sera fermé.

SUGGESTIONS DE CADEAUX



Les fameuses plumes et stylos
"SHEAFFER'S et PARKER"

PORTE-DOCUMENTS
**"SAMSONITE"
 "DIONITE"
 "DORSET"**



Assortiment complet de toutes dimensions.
 Prix à la portée de toutes les bourses

Aux magasins suivants:

IMPRIMERIE RAYMOND Inc.
 398, 7e Avenue Grand'Mère Tél.: 538-8691

IMPRIMERIE LACOURSIÈRE Inc.
 547, 5e Rue Shawinigan Tél.: 536-2686

Livraison de votre habit sur mesure, garantie jusqu'au 18 décembre '69. Habits tout faits jusqu'au 24 décembre '69.

Richard Lemay
 Mon tailleur

1962, Ave St-Marc Shawinigan P.Q. Tél.: 536-5000

EXAMEN DE LA VUE

Marcel Trépanier
 Spécialiste de la vue — Optométriste-Opticien

BUREAU: PHARMACIE TRÉPANIÉRIE
 668, 5e RUE SHAWINIGAN TEL.: 536-2595

Vol d'une sacoche

LOUISEVILLE (M.B.) — Une employée de Aveo Finance Lée, Avenue St-Laurent, Louiseville, a eu une très désagréable surprise alors qu'elle revenait vers le bureau de cette compagnie, en plein jour.

Un jeune homme, en croissant, lui a tout simplement subtilisé son sac à main et l'argent qu'il contenait, à peu de distance de l'édifice où elle travaillait, soit à l'intersection St-Laurent St-Marc. La somme contenue dans la bourse n'était pas considérable.

Alertée, la police municipale a débuté son enquête dans cette affaire. Le chef René Boreil et l'agent Jules Baribeau se sont rendu sur les lieux.

L'individu, une fois en possession de l'argent s'est enfui à la course vers la rue Ste-Marie, dans le secteur nord de la ville.

Au bureau de la police municipale, en posséder de bons indices sur l'auteur du vol.

EN VEDETTE AU



JEAN FABER
 EXCELLENT CHANTEUR
 VEDETTE RADIO, T.V.

JEAN "TROUSPET" ROBY
 M.C.

DIANE DEAN
 RAVISSANTE
 DANSEUSE EXOTIQUE

HEURES DE SPECTACLES:
 Samedi 9h.30, 11h.15, 1h.00 a.m.
 Dimanche 5h.00 p.m.,
 9h.30 p.m. et 11h.00 p.m.

SI C'EST UNE **VOLVO** NOUS L'AVONS...
 CHOIX INCOMPARABLE DE VOITURES USAGÉES
 A DES PRIX RIDICULEMENT BAS !

EXEMPLES	Volvo 67	Série 122S	Rég.: 1750	SPECIAL	\$ 1595
VOLVO67	Série 122S 4 portes		Rég.: 1750	SPECIAL	\$ 1650
VOLVO67	5 vitesses Roues magnésium. Modifié par la compagnie.	Série 123G.T.	Rég.: 3000	SPECIAL	\$ 2200
VOLVO66	Le seul modèle 544 dans la région	Série 544	Rég.: 1700	SPECIAL	\$ 1495
VOLVO68	Station-wagon En excellente condition		Rég.: 2700	SPECIAL	\$ 2495
VOLVO69	4 portes, aut. dernière voiture 69	Série 144	Rég.: 3700	SPECIAL	\$ 1900
VOLKS. 66	En excellente condition		Rég.: 1150	SPECIAL	\$ 950
VOLKS. 65	En excellente condition		Rég.: 1000	SPECIAL	\$ 875

INVITATION SPÉCIALE A VENIR VOIR NOS MODÈLES 70
 CONTENANT DU "CO 2H'0HE" NOUVEAU ET AMÉLIORÉ

NOTE: NOTRE GARAGE EST AUSSI DÉPOSITAIRE
 DES FAMEUSES AUTOS-NEIGE ASBIERG
 VENEZ NOUS RENCONTRER

MAUTRICIE INC.
 SHAWINIGAN, QUÉBEC

9643 BOULEVARD DES HÊTRES

SHAWINIGAN

L'AUBERGE DU LAC AUX SABLES



Présente samedi soir

CHARLOTTE et HERVEY

Samedi et dimanche, dans
 avec notre nouvel orchestre
"LES SATURNE"
 ROBERT POTVIN, m.c.

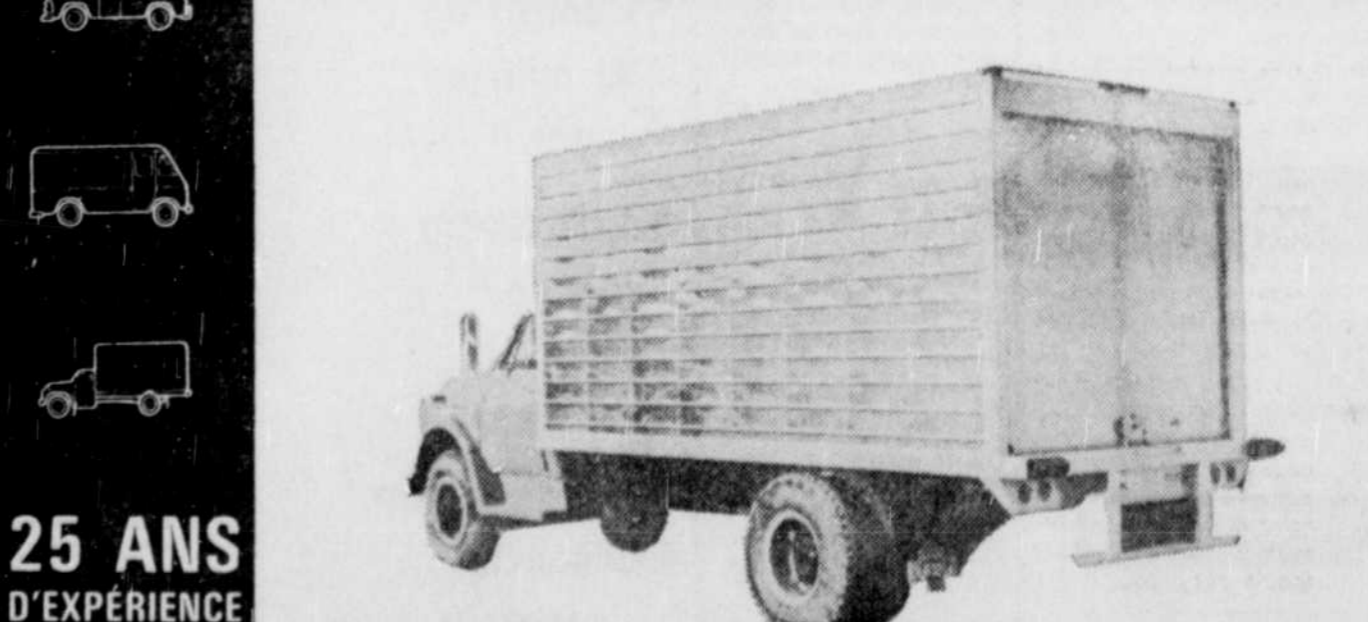
Notre chef cuisinier, Jacques Duflo invite sa clientèle à venir déguster ses spécialités françaises et canadiennes.



SALLE A MANGER

Menu des Fêtes: consommé au Cherry, Barquette au homard — Dindes farcies à la bruxelloise — Croquette de pomme de terre, Haricots verts maître d'hôtel, Petits pois au beurre, Salade à la crème, Bûche du réveillon, Crème glacée, 1/2 bouteille de vin St-Emilion, Café, thé.
PRIX SPÉCIAUX POUR ENFANTS
 Pour réservation, demandez le chef
 JACQUES DUFLOT — Tél.: 46

Economie & Service!
 Achetez **DURABLE** CARROSSERIE EN ALUMINIUM



25 ANS D'EXPÉRIENCE

MODELE A2 CARROSSERIE VANNE EN ALUMINIUM
 MODELE RÉGULIER POUR TOUT EMPÂTEMENT
 Ces carrosseries à panneaux d'aluminium ondulé ont été conçues dans un seul but: L'ÉCONOMIE POUR L'USAGÉ. Construites avec le procédé de métal trempé exclusif à "LES INDUSTRIES LAVERGNE INC." pour vous assurer la carrosserie la plus rigide sur le marché. Les coins, les bandes de protection et les panneaux extérieurs en aluminium éliminent les problèmes de corrosion pour des années et vous donnent une carrosserie moins pesante.

LES INDUSTRIES LAVERGNE Inc.
 Les spécialistes pour caisses et plates-formes de camions
 1281-7e AVENUE GRAND'MÈRE TEL.: 538-2577

LE MONDE... en 24 heures



A la suite du massacre de Song My

Sartre fustige les Etats-Unis

- Un camionneur voit la mort de près**
BROCKVILLE — Des secouristes ont dû travailler ferme pendant près de quatre heures pour dégager un camionneur, de la cabine de son camion où il était coincé, par suite d'une collision survenue sur l'autoroute MacDonald-Cartier, à 12 milles à l'est de Brockville. Le camionneur torontois a été emprisonné dans la cabine lorsque la cargaison de tiges d'acier qu'il transportait a glissé pour enfoncer l'habitacle. Les tiges de fer ont percé la cabine, manquant le chauffeur par une fraction de pouce. Il a cependant été conduit à l'hôpital où il a été traité... pour choc nerveux.
- Un diplomate canadien pris à partie**
LA NOUVELLE-DELHI — Un diplomate canadien et son épouse ont été pris à partie par des manifestants et leur automobile a été lapidée, alors que le couple voyageait dans l'Etat du Punjab. Ces incidents sont survenus durant une grève générale d'une demi-journée. M. Delano Bolly, âgé de 28 ans et sous-secrétaire de la Haute Commission canadienne à Rawalpindi, a affirmé au correspondant de l'agence Reuter à la Nouvelle-Delhi que la "journée avait été plutôt trépidante". L'automobile du couple a été égratignée, mais M. Bolly et son épouse n'ont pas été blessés.
- Une psychose de grippe s'empare de la France**
PARIS — Une véritable psychose de grippe s'est emparée de la France entière où l'épidémie a fait ses premières victimes: deux morts dans la région nantaise et un dans le sud-ouest. Les pharmacies sont prises d'assaut par une clientèle soudain avide de se faire vacciner alors qu'elle était restée sourde en septembre aux recommandations de la presse.
- Un avion détourné vers la Corée du Nord**
SEOUL — Un appareil turbo-propulseur, de fabrication japonaise, appartenant à une compagnie civile sud-coréenne, a été détourné vers la Corée du Nord, alors qu'il effectuait un vol régulier de Cang Nung, ville de la côte orientale, à Séoul. L'appareil avait un équipage de quatre membres et 47 passagers, tous de nationalité coréenne, sauf un passager américain, enregistré sous le nom de Dr Dickens.
- 11 personnes perdent la vie dans une inondation**
SINGAPOUR — Au moins 11 personnes ont perdu la vie dans les pires crues de la mousson qu'aient connues en 30 ans Singapour et l'Etat malaisien voisin de Johore. En dix heures, 14 pouces de pluie sont tombés à Singapour où des inondations ont entraîné la mort de trois personnes et forcé 2,500 citoyens à évacuer leurs foyers. Les autres victimes ont été signalées à Johore où les troupes britanniques ont retrouvé huit cadavres.
- Au Québec: de la pluie; en Ontario; de la neige**
TORONTO — Un orage qui s'est rapidement étendu en direction nord vers le bas des Grands Lacs, a provoqué dans l'est de l'Ontario des précipitations pluvieuses modérées à torrentielles et des chutes de neige mêlée de pluie sur le sud-ouest de la province. La neige s'est étendue vers le nord jusqu'à North Bay et Sudbury. On a enregistré trois à cinq pouces de neige.
- Des enveloppes explosent à Florence**
FLORENCE — Nouveau signe de la contestation: des enveloppes ont explosé à Florence alors que des employés postaux y apposaient le timbre. La première enveloppe "explosive" a brûlé aux mains d'un des employés, et a provoqué un début d'incendie. Quelques heures plus tard, une autre enveloppe émettait un sifflement aigu puis explosait à son tour. D'après les premiers éléments de l'enquête, les explosifs seraient constitués de petites ampoules remplies de poudre et de liquide inflammable.

PARIS (AFP) — "Bien que le massacre de Song My soit, par ses dimensions, probablement le plus grand qui ait eu lieu sur place au Vietnam depuis le début de la guerre, il ne fait que révéler ce qu'est une guerre antipopulaire. Il ne fait que révéler le caractère essentiel de cette guerre", a déclaré M. Jean-Paul Sartre, interviewé hier soir à la télévision française.

Philosophe, prix Nobel — qu'il refusa d'ailleurs — président de l'exécutif du Comité sur les crimes de guerre américains du tribunal Russell, Sartre a rejeté d'abord tout parallèle entre les "massacres américains", et ce qu'il a qualifié de "prétendus massacres" commis par le Front national de libération, a

hué notamment, lors du Tet 1968. "Je me refuse à mettre sur le même plan, a-t-il dit, la violence populaire, c'est-à-dire la violence d'un pays qui est en train de se faire détruire et qui ne doit, en ce moment, de ne pas être totalement détruit qu'à sa résistance, avec tous les dangers et les larmes que cela suppose... et la violence militaire d'un grand pays qui n'a rien à faire au Vietnam, absolument rien, et qui, cependant, pour maintenir sa présence, fait des massacres comme ceux que nous savons, permet et réalise des tortures comme celles qui ont été prouvées. Je ne vois aucun rapport entre les deux violences. Et n'oublions pas que l'agresseur ce n'est pas le Vietnam. Le Vietnam n'a pas de soldats à San Francisco en train de menacer la vie. Il n'en a jamais eu. Par conséquent, nous avons bel et bien affaire à une violence d'agression qui, quoi qu'il se passe de l'autre côté, est un fait grave."

Comparaison
"Si la population vietnamienne n'avait pas soutenu le FNL, il aurait disparu très rapidement. Dans ces conditions, vous connaissez la formule: l'armée populaire est comme le poisson dans un bocal. Réponse... videz le bocal. Cela veut dire: démolissez le plus possible d'individus et de groupes au Vietnam, sans tenir compte du fait qu'ils sont ou non directement mêlés à la chose, parce que tout Vietnamien du sud est, en puissance, puisqu'il fait partie du peuple, un allié du FNL."

La Grèce se retire du Conseil de l'Europe

PARIS (Reuter) — Le Grèce s'est retirée aujourd'hui volontairement du Conseil de l'Europe avant qu'une motion demandant son expulsion ne soit mise aux voix et n'aboutisse à coup sûr sur cette expulsion. Plus tard durant la journée, les ministres participants à la réunion du conseil devaient se prononcer sur l'opportunité d'expulser la Grèce à cause de sa politique intérieure et de son manque de démocratie depuis qu'une junte militaire y a pris le pouvoir à la suite d'un coup d'Etat survenu en avril 1967.

Selon les observateurs, l'expulsion de la Grèce était inévitable parce qu'au moins 11 des 18 membres du conseil étaient en faveur. Un porte-parole de la délégation grecque a souligné que son pays avait pris la décision de quitter l'organisme en vertu de l'article 7 des règlements qui le régissent. Cet article statue que les membres du conseil peuvent s'en retirer officiellement en avisant le secrétaire général de leur intention. Le ministre des Affaires



Joyeux Noël et Bonne Année

Le Père Noël et P.H. Bédard ont quelque chose en commun: ils aiment, tous les deux, le confort, la chaleur et la qualité. Passez des Fêtes chaleureuses et inoubliables! Choisissez une fourrure P.H. Bédard! Vous mériterez alors le confort et la qualité.

P.H. Bédard

1706, Royale Trois-Rivières 374-4155

1er janvier: journée mondiale de la paix

CITE DU VATICAN (AFP) — "Il est temps pour la civilisation de se laisser inspirer par une autre conception que celle de la lutte, de la violence, de la guerre, de la vexation, pour faire avancer le monde vers une justice vraie et commune à tous", a déclaré aujourd'hui le pape dans une allocution annonçant la troisième journée de la paix. Celle-ci sera célébrée le 1er janvier prochain, dans le monde entier, et sera vouée à la "pédagogie de la paix". "On ne jouit pas de la paix, a dit Paul VI, on la crée... La paix, c'est l'homme qui a cessé d'être un loup pour l'homme, c'est l'homme dans son invincible puissance morale. C'est cette dernière qui doit prévaloir dans le monde."

C'est pourquoi nous exprimons notre approbation... à ceux qui se font les promoteurs de cette pédagogie de la paix".

Pédagogie de la paix
"Il ne nous appartient pas, a ajouté Paul VI, de juger les différends qui opposent actuellement les nations, les races, les tribus, les classes sociales. C'est notre mission d'apprendre aux hommes qu'ils sont frères. C'est notre mission d'apprendre aux hommes à s'aimer, à se reconcilier, à s'éduquer à la paix."

LE SEUL GROSSISTE DE JOUETS ET CADEAUX EN VILLE offre à toute la population et à tous les enfants, ses **Meilleurs Voeux des Fêtes**

EMILIE BEAUMIER

LES NOUVEAUTÉS BEAUMIER
Représentant Kenner, L'I' Beaver, Lego, Palsins Paper Products, etc.

4818, Boul. DES FORGES TROIS-RIVIERES 375-8113

Invitation aux Associations qui préparent les dépouillements d'arbres de Noël. Aussi accessoires d'Halloween.

Attachez de l'importance à votre courrier.

Lorsque vous attachez votre courrier, nous pouvons le classer plus facilement et, par conséquent, le livrer plus rapidement. Attachez votre courrier par catégorie; première classe, destination locale, destination à l'extérieur de la ville. Identifiez chaque catégorie par nos étiquettes spéciales.

Utilisez nos étiquettes vertes et oranges à Noël. Elles sont gratuites au bureau de poste. En plus de vous rendre grand service, nous pourrions vous donner un service plus rapide.

Votre affaire est dans le sac si vous attachez votre courrier. Et si vous postez tôt.

Joyeux Noël

Pour destinations au Canada, postez avant le **13** décembre. Pour destinations locales, postez avant le **17** décembre.

Le nouveau siège social du conseil régional de loisirs est logé à Drummondville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le conseil régional de loisirs du centre du Québec, autrefois connu sous le nom de Fédération de loisirs du centre du Québec (Nicolet) s'est donné un visage nouveau.

D'abord, son siège social est maintenant logé à Drummondville, à la Cité des Loisirs.

Le conseil régional veut fournir des services en formation, sports, plein air, aménagement, loisirs socio-éducatifs et culturels et jeunesse. Pour ce faire, il doit y avoir à la base consultation.

Le conseil régional s'est également donné plusieurs employés permanents qui lui permettront de répondre plus adéquatement aux besoins de chaque organisme affilié.

Le nouveau directeur général est M. Claude Boucher, personnalité fort bien connue dans toute la région.

Il y a également M. Bertrand Blanchette qui est professeur

à la régionale des Bois-Francis. Il s'occupe des sections sports, plein air et loisirs socio-éducatifs et culturels.

M. Armand Demers de Drummondville s'occupe pour sa part de l'organisation des stages de formation qui seront offerts aux organismes affiliés, comme par exemple, administrateur bénévoles en loisirs, loisirs-danse, moniteurs de terrains de jeux, moniteurs spécialisés, jeunes scientifiques, etc. M. Demers s'occupe également de la formation qui fera l'objet d'une prochaine nouvelle. M. Demers assiste aussi le directeur général dans la préparation d'un document sur l'orientation future de la Cité des Loisirs.

On compte également deux charmantes secrétaires, Louise Béland et Mme Pierrette Chartrand.

Le président du conseil d'administration est M. Laurent Bernier.



(Photo Le Nouvelliste)

Préparation d'une assemblée diocésaine

Réunion des responsables de l'Association des comités de liturgie des étudiants

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le comité diocésain de l'ACLE (Association des comités de liturgie des étudiants) tenait cette semaine une réunion des responsables de différentes régions du diocèse.

Cette réunion, qui était présidée par l'abbé René Belmont de Drummondville, s'est déroulée à Tingwick.

Les principaux responsables présents étaient: Charles Maher de Drummondville, Ginette Brouillard de Nicolet, Charlotte Roberge de Tingwick, Royal Provencher de Warwick et Michel Jacob de Victoriaville.

La rencontre avait pour but de préparer, pour le milieu de janvier, une réunion diocésaine qui grouperait tout les comités

paroissiaux de liturgie avec tous les prêtres et les laïcs intéressés à la liturgie.

Afin de mieux préparer cette réunion diocésaine, un questionnaire sera envoyé prochainement à tous les curés du diocèse. Ce questionnaire servira à dresser un inventaire de tous les comités de liturgie existant et des réalisations qui ont été faites dans les paroisses jusqu'à maintenant.

Le comité diocésain nous informe aussi que deux camps provinciaux de liturgie auront lieu à Drummondville, les fins de semaine du 19 et du 26 décembre. A ces camps pourront être admis tous les responsables des comités de liturgie, jeunes, adultes, et aumôniers intéressés à la liturgie.

La chorale s'intéresse aux chants d'autrefois

DES CHANTS EN LATIN, très populaires autrefois durant la période de Noël, intéressent de nouveau les membres de la Chorale St-Eusèbe de Princeville. Les voix mixtes qui font partie de l'ensemble sont à l'oeuvre pour préparer quelques-uns de ces chants qui seront interprétés à la messe de Minuit, cette année. La direction donne ainsi suite aux demandes faites par des personnalités désireu-

ses d'entendre de nouveau ces chants, en latin, à l'occasion de la grande fête de Noël. La préparation de ces chants est dirigée par M. Roméo Côté maître de chapelle (à gauche sur la photo) M. Georges P. Nadeau, président de la chorale (au centre) avec le concours de Mme Jeannine Dusseault, organiste, (à droite).

Industrie à Saint-Louis-de-Blandford

Val-Bar Inc. produira bientôt des maisons mobiles

ST-LOUIS-DE-BLANDFORD — Une importante entreprise industrielle des Bois-Francis entreprend actuellement un personnel nombreux pour la fabrication de maisons mobiles. Il s'agit de Caravanne Val-Bar Inc. de St-Louis-de-Blandford. Dans ses usines, inaugurées au commencement de 1969, cette firme pro-

duit déjà des roulottes et des tentes-roulottes. La direction de la compagnie prévoit que la fabrication des maisons mobiles pourra commencer dans trois ou quatre semaines.

Depuis quelque temps, des spécialistes sont à l'oeuvre aux vastes usines de Caravanne Val-Bar Inc., à St-Louis-de-Blandford, afin de réorganiser complètement les activités de l'entreprise. Les études portent principalement sur les relations humaines, l'organisation de la production, les méthodes de travail.

Ces études ont pour but de mettre en application un système pouvant assurer un maximum d'efficacité. Les experts chargés de ces études font une analyse de ce qui a été réalisé aux usines en 1969 afin d'apporter des améliorations là où la chose sera jugée nécessaire.

Le personnel

Durant l'année qui prend fin, trois modèles de roulottes et de tentes-roulottes étaient en production chez Caravanne Val-Bar Inc. Pour 1970, trois autres mo-

dèles sont ajoutés à ces catégories de véhicules. La fabrication des maisons mobiles formera une section distincte.

C'est à la demande des clients de l'entreprise que la direction a décidé d'organiser la fabrication des maisons mobiles. Cette addition portera à environ 150 le nombre des employés qui seront au travail dans les usines de Caravanne Val-Bar Inc.

Les maisons mobiles que l'on produira bientôt à Caravanne Val-Bar Inc. répondront aux besoins du Québec au point de vue normes de confort. Les occupants y seront parfaitement à l'aise aussi bien durant les grandes chaleurs de l'été que par les froids rigoureux de nos hivers, précise un porte-parole de l'entreprise.

Le président de Caravanne Val-Bar Inc. est M. Sarto Baril et M. Jean-Luc Boulet en est le directeur général. M. Baril a investi des sommes considérables dans cette entreprise qui se compléte par un domaine résidentiel et commercial, domaine sur lequel ont été construites les usines.

A la Cité des loisirs

Des jeunes font des recherches dans la Bible durant les fins de semaine

DRUMMONDVILLE (G.S.) — Des jeunes qui passent une fin de semaine à faire des recherches dans la Bible, on pourrait croire que c'est impossible. Pourtant non, c'est arrivé au cours de la dernière fin de semaine à la Cité des Loisirs de Drummondville et ce n'est pas la première fois. C'est le 11ème camp de ce genre qui se fait dans notre diocèse depuis un an.

Un groupe de 45 jeunes de Drummondville et quelques-uns de Nicolet, tous des élèves de 10ème, 11ème et 12ème années, ont essayé de découvrir à travers l'Evangile la personnalité de Jésus-Christ. Et cela s'est fait dans la joie et dans un enthousiasme extraordinaire comme d'ailleurs dans tous ces camps d'expérience chrétienne.

Ce camp a débuté vendredi soir pour se terminer dimanche après-midi. Dans un premier atelier du camp, les jeunes ont analysé le milieu où a vécu le Christ, les coutumes de son peuple, ses parents, l'importance qu'il a attachée à son corps qui est né d'une femme. Ils ont aussi regardé les sentiments que Jésus avait éprouvés au cours de sa vie. Dans un deuxième atelier, les jeunes ont analysé les attitudes que Jésus a eues de-

vant l'autorité; la pauvreté, avec ses amis, devant la souffrance.

En résumé, les jeunes ont découvert le côté humain de Jésus-Christ vrai homme. Dans une autre partie du camp, les campers ont monté des rimes bibliques pour illustrer le côté humain de Jésus qu'ils ont découvert dans leurs recherches bibliques.

Dans la dernière partie du camp, il y a eu une messe fraternelle où les campers ont vraiment exprimé leur fraternité, leur enthousiasme. Ce camp sera suivi après les Fêtes d'un autre qui portera sur le thème suivant: Jésus-Christ, Vrai Dieu, au cours duquel les jeunes pourront découvrir, mais cette fois, avec les yeux de la foi, la divinité de Jésus-Christ venu nous sauver. Les chefs d'équipes pour ce camp étaient François Touchette, Luc Mercier, Sylvie Lauzon, Danielle Blanchette, Francine Laforce et Johanne Talbot.

Ce camp était sous la responsabilité générale des abbés Denis Courchesne, Donald Lauzière, responsables de la pastorale à la régionale St-François, Mlle Francine Toulant et Sr. Marie Deschêaux.

Au pays de l'érable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La Sûreté municipale a posé de jolis bonnets sur tous les compteurs de stationnement; c'est une grâce de la commission municipale envers les automobilistes qui, durant la période des Fêtes n'auront pas à payer pour laisser leurs voitures près de ces compteurs. Le stationnement reste sur les 25 pieds qui précèdent une intersection.

La commission d'Hygiène, a tenu sa première réunion qui a été marquée par un examen du travail à accomplir et l'attribution des tâches. Le Dr Jacques Baron agr. a été nommé président et Mlle Marie-Paule Bélanger s'occupera du secrétariat. Les membres ont préparé des recommandations qui seront soumises au conseil municipal.

Chez les Optimistes, la responsabilité d'organiser le tournoi oratoire juvénile a été confiée à M. Luc Morissette. Pour sa part, M. "Bill" Binette dirigera le travail pour les activités de la "Semaine du respect de la loi", en mars prochain.

Les Filles d'Isabelle ont inscrit une initiation au programme des manifestations organisées pour souligner le 20ème anniversaire de fondation du cercle. Les fêtes sont prévues pour mars 1970, à préciser la regente, Mme Berthe Dumas, lors de la dernière réunion de 1969.

A cette assemblée, M. l'abbé Charles DeBlais, aumônier du cercle a demandé de partager avec les moins favorisés et de donner une attention spéciale à la partie "accueil", lors des messes dominicales. Les Filles d'Isabelle ont échangé des cadeaux au cours de la même réunion et voté un montant en faveur des Majorettes des Bois-Francis.

Les Chevaliers de Colomb ont remis à la St-Vincent-de-Paul le produit entier de la guignole. Par ailleurs, les maîtresses de maisons sont invitées à conserver les vieux journaux pour les donner à l'occasion des cueillettes faites de temps à autre par les Chevaliers de Colomb.

La Sûreté municipale a en sa possession des outils et autres articles volés ces jours derniers dans divers établissements commerciaux. Ces articles ont été saisis dans la voiture d'un couple de l'extérieur. Les "deux empurteurs", seront traduits en cour, à Arthabaska, le 22 décembre.

Au conseil municipal urbain, des dispositions sont prises pour obtenir des subventions importantes, des autorités gouvernementales, en ce qui concerne les projets pour solutionner le problème de l'eau potable. Un mémoire complet permettra à ceux qui en font appel de juger la situation de façon précise et de prendre, en connaissance de cause, des décisions sur les demandes présentées par les écoles municipales.

Coup d'oeil sur Ottawa

Le ministre de la Justice, M. John Turner, rejette une suggestion de Frank Howard (NPD-Skeena) que le gouvernement révoque la Loi sur les Indiens à la Cour suprême du Canada.

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a déclaré mercredi qu'il fera une déclaration d'ici quelques jours sur le projet de construction d'un second aéroport pour Toronto.

COURS DE FORMATION OFFERTS AUX ADULTES

Le programme de Formation Professionnelle des Adultes a pour but de préparer une personne à un emploi où elle pourra apporter la meilleure contribution possible à l'économie nationale. Il se fonde sur les besoins de l'individu par rapport aux besoins du marché du travail.

Les Centres de Main-d'Oeuvre du Canada de Victoriaville et de Plessisville, en collaboration avec la Commission scolaire Régionale des Bois-Francis, organisent une série de cours à compter du 5 janvier 1970. Ces cours sont gratuits et une allocation de subsistance peut être versée à l'élève.

DÉSIREZ-VOUS APPRENDRE UN MÉTIER?
DÉSIREZ-VOUS AUGMENTER VOTRE REVENU?

PROFESSIONNEL (MÉTIERS)

Acier d'armature
Ajustage mécanique (machiniste)
Commis bureau (option vente)
Cuisinier (perfectionnement)
Ébénisterie
Électronique industrielle (débutant)
Mécanicien moteur 2 et 4 temps

Modelleur fonderie
Opérateur machine à bois
Opérateur machine à coudre
Rembourrage de meuble
Service de table
Soudure haute pression
Steno dactylo
Technique du fibre de verre

PRÉ-EMPLOI

Base (0 à 5e année)
Pré-secondaire (6e et 7e année)
Secondaire I (8e année)

Secondaire II (9e année)
Secondaire III (10e année)
Secondaire IV (11e année)

RENSEIGNEZ-VOUS à VOTRE CENTRE de MAIN-D'OEUVRE du CANADA
Consultez votre Conseiller en Main-d'Oeuvre

VICTORIAVILLE

117 EST, NOTRE-DAME TÉLÉPHONE: 752-4591

PLESSISVILLE

1800, ST-CALIXTE TÉLÉPHONE: 362-7301
N.B.—Ceci est une liste partielle des cours offerts dans différents centres du Québec



(Photo Le Nouvelliste)

La couture intéresse plusieurs femmes

UNE AUTRE SERIE DE COURS de couture vient de prendre fin à Princeville. Cette initiative du service d'éducation permanente de la commission scolaire régionale des Bois-Francis a profité à de nombreuses intéressées. L'étude des patrons, la disposition à donner aux tissus, la couture proprement dite, l'utilisation des accessoires de

la machine à coudre sont autant de domaines au programme. Depuis quelques années déjà, Mme Clémence Gervais, agit comme professeur pour ces cours et, comme on peut le constater soit intéresser ses élèves à l'art qu'elle leur enseigne.